

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE LA PLANIFICATION DU
DEVELOPPEMENT ET DE LA RECONSTRUCTION
NATIONALE



Programme d'Appui à la Gouvernance

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE VUGIZO



PROVINCE MAKAMBA

Makamba, Septembre

TABLE DE MATIERE

ABREVIATIONS	Pages
PREFACE	
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I . DESCRIPTION PHYSIQUE	2
1.1. Situation géographique	2
1.2. Organisation Administrative	2
1.3. Climat	4
1.4. Relief et hydrographie	4
1.5. Flore et faune	4
1.6.Sols.....	5
CHAPITRE II :	6
DEMOGRAPHIE.....	6
2.1. Estimation de la population burundaise 2003-2010.....	6
2.2.. Population et densité	7
2.3. Structure de la population de la province par commune et par sexe.....	9
CHAPITRE III : AGRICULTURE	9
3.1. Généralités	9
3.2. Situation des principales cultures	15
3.3. Facteurs de production	17
3.4. Encadrement technique et vulgarisation agricole	17
3.5. Intervenants.....	18
CHAPITRE IV : ELEVAGE	18
4.1. Généralités.....	18
4.2. Situation actuelle de l'élevage.....	22
4.3. Types d'élevages et effectifs par espèce.....	25
4.4. Santé animale.....	27
4.5. Financement	27
4.6. Situation du personnel soignant	28
4.7. Principaux produits et sous-produits d'élevage.....	29
CHAPITRE V : PECHE ET PISCICULTURE	29
5.1. Pêche.....	29
5.2.Pisciculture.....	

CHAPITRE VI : FORETS	30
6.1. Boisements naturels	30
6.2. Boisement artificiels	30
6.3. L'agroforesterie.....	31
6.4. Exploitation forestière.....	33
6.6. Intervenants.....	33
CHAPITRE VII : INDUSTRIE ET ARTISANAT	34
7.1. Industrie.....	34
7.2. Artisanat	34
CHAPITRE VIII : GEOLOGIE, MINES, MINERAIS, ET CARRIERES.....	36
CHAPITRE IX : ENERGIE.....	37
9.1. Energie Hydroélectrique	37
9.2. Desserte en énergie par les groupes électrogènes.....	37
9.3. Bois de chauffe.....	37
CHAPITRE X : COMMERCE ET SERVICES	38
10.1. Commerce	38
10.2. Poste et télécommunication.....	44
10.3. Tourisme et Hôtellerie.....	44
10.4. Institution financière.....	44
CHAPITRE XI : ACTION SOCIALE	45
11.1. Situation des orphelins.....	45
11.2. Réinsertions et réinstallation des sinistrés.....	46
11.3. Habitat.....	46
CHAPITRE XII : SANTE	48
12.1. Etat actuel du secteur	48
12.2. Données épidémiologiques.....	48
12.3. Médecine préventive (données sur la vaccination.....	48
12.4. Infection du VIH/SIDA.....	49
12.5. Médecine traditionnelle.....	50
12.6. Situation des infrastructures sanitaires.....	50
12.7. Intervenants.....	52
12.8. Approvisionnement en eau potable.....	53

CHAPITRE XIII : EDUCATION	57
13.1. Généralités	57
13.2. Enseignement formel	57
13.3. Enseignement informel	60
13.4. Gestion du système scolaire.....	60
13.5. Efficacité du système.....	61
13.6. Intervenants.....	61
CHAPITRE XIV : JEUNESSE, SPORT ET CULTURE.....	62
14.1. Encadrement des jeunes	62
14.2. Sport	62
14.3. Patrimoine culture.....	62
14.4. Intervenants.....	62
CHAPITRE XV : JUSTICE	63
15.1. Généralités.....	63
15.2. Services judiciaires	64
15.3. Infrastructures.....	65
15.4. Equipements.....	65
15.5. Personnel	65
15.6. Justice Gracieuse	66
CHAPITRE XVI : PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT	76
CONCLUSION :	79
BIBLIOGRAPHIE.....	
ANNEXE	

LISTE DES ABREVIATIONS

AEP	: Adduction d'Eau Potable
APRS	: Appui au Programme Burundais de Réintégration des Sinistrés
ARV	: Anti- Rétro Viraux
ASF	: Avocats Sans Frontières
BV	: Bassins Versants
CDF	: Centre de Développement Familial
CICR	: Comité International de la Croix Rouge
CMD	: Cassava Mosaic Disease
COCOLS	: Comité Communal de Lutte Contre le SIDA
COOPEC	: Coopérative d'Epargne et de Crédit
CPLS	: Comité Provincial de Lutte Contre le SIDA
CS	: Centre de Santé
DAPA	: Développement de l'Aquaculture et de la Pêche Artisanale
DGHER	: Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales
DGMAVA	: Direction Générale de la Mobilisation pour l'Auto Développement et la Vulgarisation Agricole
DPAE	: Direction Provinciale de l'Agriculture et de l'Elevage
DPE	: Direction Provinciale de l'Enseignement
EP	: Ecole Primaire
EN	: Ecole Normale
EPC	: Equipe de Prise en Charge
FAO	: Fonds des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
IO	: Infection Opportuniste
MIPAREC	: Ministère pour la Paix et la Réconciliation
ODAG	: Organisation pour le Développement de l'Archidiocèse de Gitega
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PADCO	: Planning And Development Collaborative International
PARESI	: Projet d'Appui au Rapatriement et à la Réintégration des Sinistrés
PEV	: Programme Elargi de Vaccination
PRDMR	: Programme de Relance et de Développement du Monde Rural
PVVS	: Personne Vivant avec le VIH / SIDA
RBP ⁺	: Réseau Burundais des Personnes vivant avec le VIH/SIDA
TPO	: Transcultural Psycho-social Organisation

PREFACE

La Monographie de la commune est l'initiative du Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale (MPDRN) avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Elle est élaborée pour mettre à la disposition de ses partenaires des informations spécifiques à la commune pour guider leurs interventions en matière de développement socio-économique de ladite commune .

En effet, cette monographie décrit, sur base des données tirées de la banque des données provinciale informatisée, la situation de référence de la commune : description physique, organisation administrative, situation actuelle des différents secteurs...

La démarche méthodologique appliquée pour l'élaboration de la banque des données et de la monographie a été fondée sur l'approche participative qui a impliqué, à toutes les étapes de leurs réalisations, environ 80 personnes ressources. Ces étapes concernent la conception des fiches de collecte de données, la collecte des données proprement dite, le dépouillement et le traitement des données, les travaux d'analyse, la consolidation, la validation et la réduction définitive.

Aussi, le Ministère de la Planification du Développement et de la Reconstruction Nationale voudrait-il, au terme de ce travail, adresser sa profonde gratitude à toutes les personnes physiques ou morales qui ont contribué à l'effort de réalisation de cette monographie, l'aboutissement de plusieurs centaines de pages manuscrites, très souvent reprises, raturées ou refaites dans le seul souci de formuler le meilleur diagnostic possible, sur la problématique du développement de la commune.

Le MPDRN remercie singulièrement tous les Ministères impliqués pour la mise à sa disposition de l'expertise de leurs cadres dont l'apport a été fort apprécié.

A l'Administrateur communal, aux techniciens communaux et des zones, aux responsables des projets et ONGs, aux différents experts, auteurs de cette monographie, il présente ses félicitations et tient à exprimer ses respects pour le travail accompli, cela dans un esprit de totale abnégation.

Le MPDRN exprime également sa gratitude au PNUD pour son assistance financière et logistique sans laquelle la matérialisation de ce travail n'aurait été qu'une utopie.

A toutes les personnes ressources de terrain qui ont accepté le sacrifice de se soumettre à d'interminables interviews parfois fastidieuses, au remplissage des fiches de collecte de données et questionnaires souvent compliqués à tous les services qui ont permis l'accès facile à leurs sources d'informations, le MPDRN apprécie à sa juste valeur leurs contributions.

Enfin, le MPDRN reconnaît, que malgré un gros effort de clarification et de mise à jour des données recueillies ainsi que leurs sources, il subsiste des limites quant à leur fiabilité totale. De ce fait, il sollicite la contribution de tous dans les prochaines actualisations de la banque des données informatisée et de la monographie communale afin qu'elles deviennent progressivement des sources d'informations de plus en plus fiables et ainsi faciliter le suivi des indicateurs d'exécution des différents instruments de planification tel que le CSLP.

En attendant, ces produits permettront prochainement la mise en place du plan local de développement afin de répondre aux préoccupations de la population de la commune .

**LE MINISTRE DE LA PLANIFICATION
DU DEVELOPPEMENT ET DE LA
RECONSTRUCTION NATIONALE**


Madame Marie-Goreth NIZIGAMA

INTRODUCTION

La présente étude a pour but de dresser un état des lieux et de situer le niveau de développement des secteurs tant économiques que sociaux atteint par la commune.

Inscrite d'abord dans le mandat du Projet d'Appui à la Planification Locale (PPL) et ensuite dans celui du Sous Programme Planification Locale (SPPL) du Programme d'Appui à la Gouvernance du PNUD, cette étude contient bon nombre de données susceptibles d'aider les planificateurs à mieux cerner et circonscrire leurs recherches pour une meilleure orientation du Gouvernement et autres décideurs dans leur prise de décisions pour un développement durable et harmonieux de tous les secteurs.

L'approche méthodologique utilisée pour la collecte des données reposait sur les enquêtes de terrain, les publications diverses de différents ministères, ainsi que des services, organismes et entreprises intervenant de près ou de loin dans les secteurs précités, les rapports des services provinciaux et les interviews effectuées sur terrain, ...

Aussi, un bon nombre de ces données doit-il être considéré comme des simples ordres de grandeur. Il s'agit particulièrement des données sur la démographie, l'agriculture, l'élevage,

...

Bien que réalisée dans un environnement professionnel très difficile, cette monographie constitue un outil important pour l'élaboration et la mise en place d'un «Plan de Développement communal » ; cadre dans lequel devront évoluer les structures tant nationales qu'internationales impliquées dans le développement de façon à intégrer toutes les composantes du milieu en tenant compte des potentialités biophysiques locales et des caractéristiques sociales des populations concernées.

Enfin, le lecteur est prévenu que cette monographie est une œuvre humaine et que le MPDRN attend des suggestions en vue d'apporter des améliorations aux futures éditions qui seront réalisées dans les prochaines années.

CHAPITRE I. DESCRIPTION PHYSIQUE

1.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

La commune Vugizo est limitée au (à l'):

- Nord-Ouest par les communes Bururi et Vyanda ;
- Sud-Est par la commune Mabanda ;
- Est par la commune Makamba ;
- Sud-Ouest par la commune Nyanza-Lac.

Le chef-lieu de commune et en même temps de la zone est situé à 41 km du chef lieu de la province Makamba.

1.1.1. Superficie (km²)

- Commune : 230,86
- Province: 1959,60km²;
- Pays: 27.834km²;
- % commune /province: 11,78
- % commune /pays : 0,01

1.2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune est subdivisée en 3 zones et 20 collines de recensement.

Tableau 1.1. Découpage administratif de la commune

Zones	Collines de recensement	Zones	Collines de recensement
Gishiha	1. Kiyazi	3. Vugizo	14. Gikuzi
	2. Martyazo		15. Kigombe
	3. Jongwe		16. Karonge
	4. Mutobo		17. Mbizi
	5. Nyarubano		18. Mugu
	6. Rurambira		19. Nyamirinzi
	7. Rutegama		20. Rabiro
2. Mpinga	8. Gahandu		
	9. Gitaba		
	10. Mazuru		
	11. Murinda		
	12. Kagege		
	13. Ndoaba		
Total		3	20

Source : Découpage administratif du Burundi/MININTER/DPP/IFES/USAID/Décembre 2005

Carte de découpage administratif



1.3. CLIMAT.

Le climat est déterminé par les 2 régions naturelles du Mumirwa et du Bututsi.

Le climat est rude dans le Mumirwa et le Bututsi . Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois en général.

La zone de la crête et des plateaux a une température moyenne variant entre 17 et 23°C. Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes.

1.3.1.Régions naturelles

La commune Vugizo s'étend sur deux (2) régions naturelles à savoir le Mumirwa et le Bututsi.

Ces régions naturelles sont caractérisées par :

- Une altitude moyenne variant entre 1500m et 2500 m
- Une végétation constituée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition.
- Un réseau hydrographique important avec rivières et ruisseaux
- Des pentes relativement fortes.

1.4. RELIEF ET HYDROGRAPHIE

1.4.1.Relief

Le relief de la commune Vugizo est très escarpé et dominé par la chaîne de montagnes Inanzerwe – Kibimbi avec des plateaux vers au Sud. L'altitude de la commune est comprise entre 1500 et 2500m. La végétation est formée d'une savane arborée et une forêt naturelle en disparition dans le Mumirwa.

1.4.2.Hydrographie

Les principaux cour d'eau de la commune sont Nyengwe et Nyabikere.

1.5.FLORE ET FAUNE

1.5.1. Flore

La flore de la commune est composée par une formation forestière à Brachystegia dont la plus importante se trouve à Rukambasi à 1610 m d'altitude.

1.5.2. Faune

Dans la commune la faune est dominée par les Cercopithecus aethiops, Tragelafus scriptus et Canis adustus que l'on trouve essentiellement dans le Mumirwa.

1.6.SOLS

Les sols de la commune sont sableux et argileux, améliorés par les labours répétés et les apports d'amendements organiques.

Ces sols ont une productivité bonne et un potentiel de fertilité est élevée.

CHAPITRE II . DEMOGRAPHIE

2.1. ESTIMATION DE LA POPULATION DE LA COMMUNE DE 2003 - 2010

Le tableau .2.1 indique les projections de la population de la commune. En 2010, cette population sera de 83 400 habitants.

Tableau. 2.1. Projection de l'évolution de la population de la commune Vugizo.

Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Commune								
Vugizo	58370	61423	64635	68016	71573	75316	79255	83400
Total province	438407	461336	485401	510853	537571	565686	595271	626404

Source : MININTER/DPP/Mars 2006

2.2. POPULATION ET DENSITE

2.2.1. Population

- Commune : 64627 habitants
- Province : 485 401 habitants
- Pays : 7 610 584 habitants
- % commune/province : 13,32
- %commune/ pays : 0,85

2.2.2. Densité

- Commune : 280 hab/km².
- Province : 248 hab/ km²
- Pays : 273 hab/ km²

La densité de la commune est à la fois supérieure à la densité de la province et à celle du pays.

2.3. STRUCTURE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE ET PAR TRANCHE D'ÂGE ET PAR SEXE

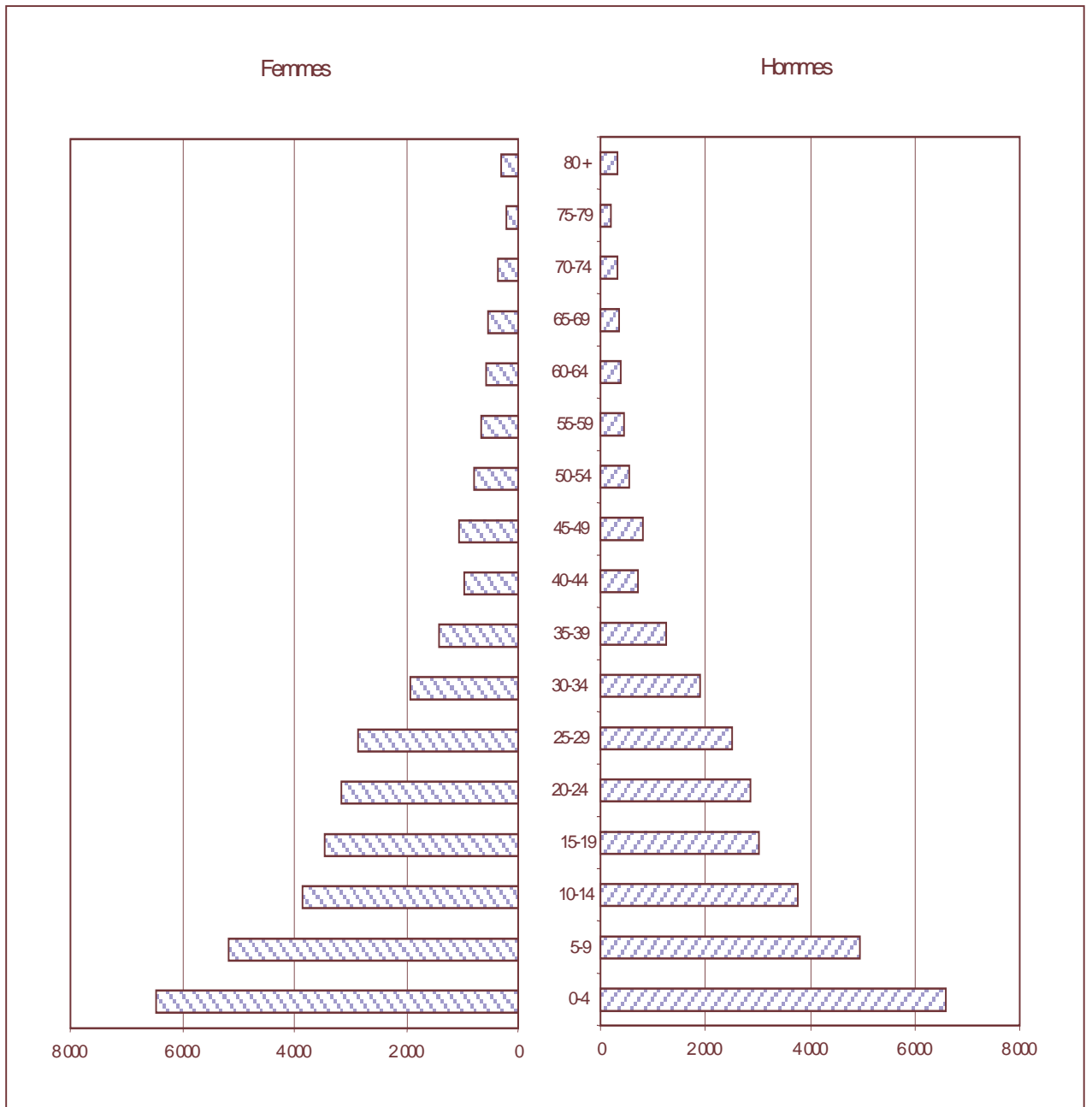
La population de la commune est composée en majorité par des jeunes de moins de 25ans qui représentent 67 % de sa population. (tableau .2.2).

Tableau .2.2. Population par tranches d'âges et par sexe en 2005

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Population de la commune	Population de la province
0-4	6 583	6 456	13 039	106 795
5-9	4 953	5 187	10 140	77 211
10-14	3 743	3 860	7 603	58 388
15-19	3 022	3 453	6 475	45 731
20-24	2 850	3 166	6 016	41 519
25-29	2 493	2 861	5 354	38 920
30-34	1 893	1 928	3 821	30 748
35-39	1 256	1 404	2 660	22 371
40-44	718	956	1 674	14 698
45-49	790	1 055	1 845	12 432
50-54	549	789	1 338	10 175
55-59	445	670	1 115	6 136
60-64	392	577	969	6 715
65-69	358	527	885	4 047
70-74	310	373	683	4 158
75-79	200	210	410	2 045
80 et plus	308	292	600	3 312
Total	6 583	6 456	64 627	485 401

Source : MININTER/DPP/ Mars 2006

Pyramide des âges de la population de la commune en 2005



CHAPITRE III. AGRICULTURE

3.1. GENERALITES

Dans la commune Vugizo, comme ailleurs dans d'autres communes de la province Makamba, plus de 90% de la population vivent de l'agriculture avec un système cultural traditionnel. Cette grande majorité des agriculteurs possède des modes de vie très variés, qui en font de véritables paysans.

Cette agriculture traditionnelle est caractérisée par l'exploitation de petites parcelles familiales, l'utilisation d'un outillage rudimentaire avec des outils en fer (houe, machettes,...), en bois ou vannerie et le manque d'intrants améliorés.

Les rendements sont généralement faibles et la grande partie de la production agricole notamment vivrière est destinée à l'autoconsommation. Les revenus générés par la production restent faibles entraînant la paupérisation du monde rural et le niveau de vie très bas des paysans de la commune.

3.2. SITUATION DES PRINCIPALES CULTURES

On rencontre dans la commune Vugizo les cultures vivrières, les cultures de rente, les cultures fruitières et les cultures maraîchères.

3.2. 1. Cultures vivrières

Les principales cultures vivrières de la commune Vugizo sont : la banane, le haricot, la pomme de terre, le manioc, la patate douce, le maïs, et le soja.

La pratique culturale est de type traditionnel avec une prédominance de cultures en association.

Tableau 3.1. Productions moyennes des cultures par commune (2001-2005) en tonnes.

Cultures communes	Banane	Haricot	Maïs	Manioc	Patate douce	Pomme de terre	Production moyenne	Part de chaque commune (%)	Classement des communes / province
Kayogoro	1183	1758	1697	22711	3228	0	30578	6.83	6 ^{ème}
Kibago	18530	5118	4633	26720	479	40	55520	12.41	5 ^{ème}
Mabanda	50988	1367	1398	41080	7508	3259	105600	23.60	1 ^{ère}
Makamba	9154	8722	9018	50999	10076	38	88007	19.67	3 ^{ème}
Nyanza- Lac	2448	1222	456	91440	396	0	95962	21.45	2 ^{ème}
Vugizo	5376	2330	1195	9366	19702	33809	71778	16.04	4^{ème}
Total province	87679	20517	18397	242316	41389	37147	447445	-	-
Proportion (%)	20	4,6	4,1	54	9	8	100	-	-
Classement	2 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	1 ^{ère}	3 ^{ème}	4 ^{ème}		-	-

Source : DPAAE/ Makamba/Mars 2006

Par rapport à la production totale de la province, la commune Vugizo produit 16.04 % et occupe la 4^{ème} place. Elle produit plus de 91,01% de la production de pomme de terre, 47,60 % de la production de patate douce, 11,36% de la production de haricot, 6,50% de maïs, 6,13% de banane, et 3,87% de manioc.

Production des cultures vivrières dans la commune

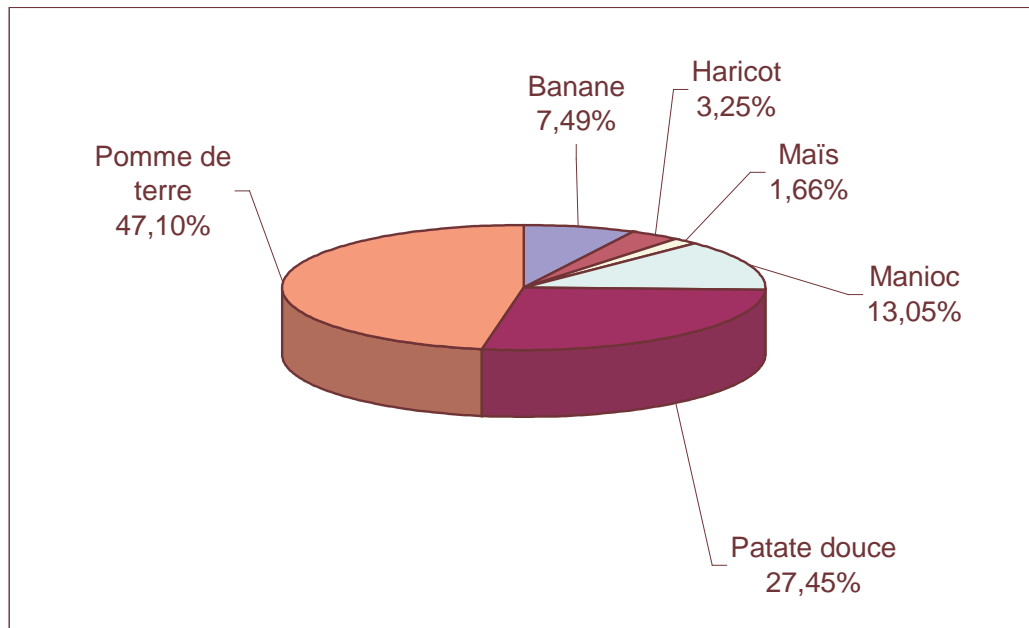
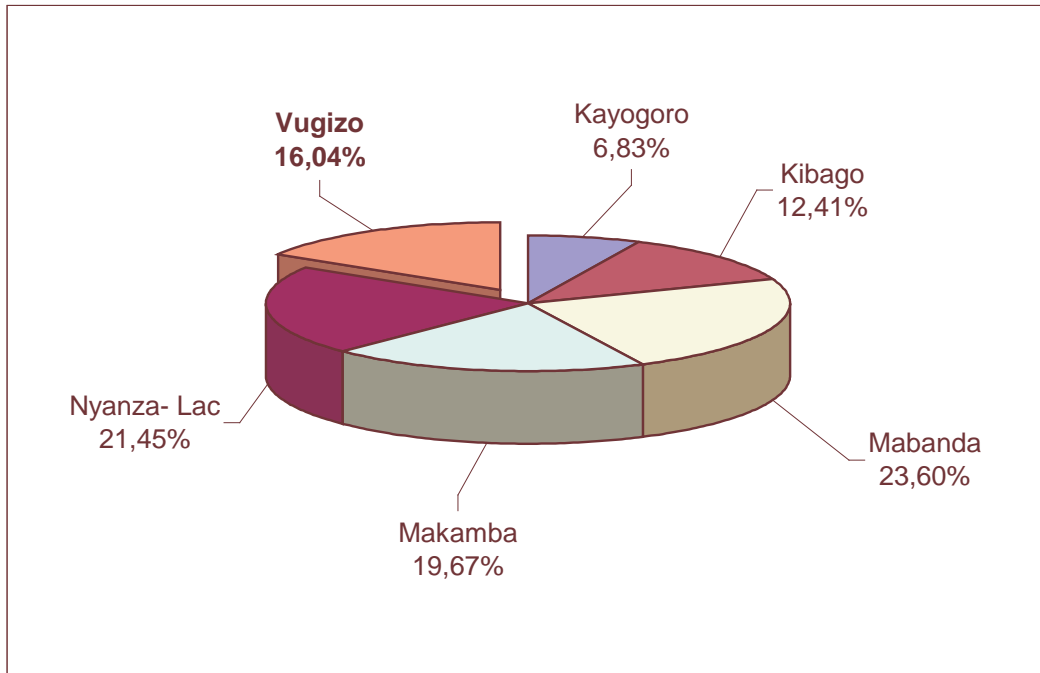
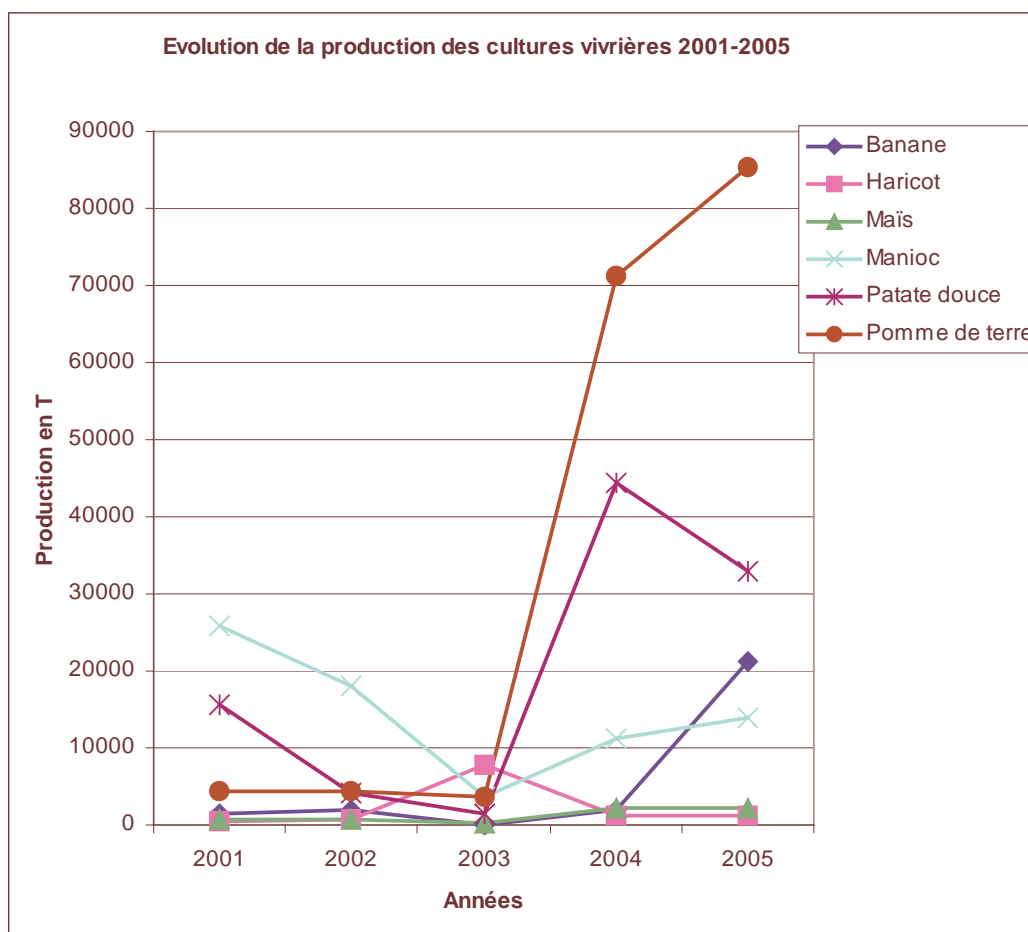


Tableau 3.2. Evolution des cultures vivrières dans la commune de 2001 à 2005(en tonnes)

Année Culture	2001	2002	2003	2004	2005	Classement	Moyenne	Ecart	%
Banane	1585	2040	73	1980	21200	3 ^{ème}	5376	+19615	1237,54
Haricot	589	758	7840	1240	1224	6 ^{ème}	2330	+635	107,81
Maïs	677	633	291	2200	2176	5 ^{ème}	1195	+1499	221,42
Manioc	25800	18015	3750	11104	13960	4 ^{ème}	9366	- 11840	-45,89
Patate douce	15632	4240	1440	44300	32900	2 ^{ème}	19702	+17268	110,47
Pomme de terre	4470	4500	3540	71124	85410	1 ^{ère}	33809	+80940	1810,74

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

Evolution des cultures vivrières dans la commune



3.2.1.1. Pomme de terre

La pomme de terre est l'un des aliments de base de la population. Elle constitue aussi des revenus substantiels aux paysans. Sa production est estimée à 85410 tonnes en 2005 et la commune Vugizo vient en première position pour la production de cette culture dans la production totale de la province.

3.2.1.2. Patate douce

Les tubercules de patate douce sont très appréciés dans l'alimentation. Elle est souvent cultivée dans les marais. Une partie de la récolte est vendue par les paysans sur les marchés de la commune. La production est estimée à 32.900 tonnes en 2005 et vient en 2^{ème} position des cultures vivrières.

3.2.1.3. Banane

Le bananier joue un rôle très important ; car traditionnellement c'est une culture qui produit outre, les bananes plantains et les bananes fruits, les bananes à bière « urwarwa » très appréciée par la population de la commune.

La production de la banane est estimée à 21200 tonnes en 2005 et occupe la troisième position parmi les cultures vivrières. Elle constitue l'un des aliments de base et également une source de revenus pour les paysans de la commune.

3.2.1.4. Manioc

Le manioc est cultivé dans toutes les collines de la commune. Les plantations se font à plusieurs reprises au cours de l'année et les récoltes se déroulent aussi toute l'année, à mesure des besoins. Il est un aliment de base de la population et est consommé sous forme de pâte « bugali », sous forme de tubercules épluchés bouillis ou cuits sous cendre et les feuilles sous forme de légume « isombe ». Sa production est évaluée à 13960 tonnes en 2005. Le manioc occupe la 4^{ème} place des cultures vivrières de la commune.

3.2.1.5. Maïs

Le maïs est toujours cultivé en association avec le haricot surtout dans les marais. Sa production est estimée à 2176 tonnes en 2005 dans la commune et se classe en 5^{ème} position. Le maïs est l'un des aliments de base de la population. Une grande partie de sa production est destinée à l'autoconsommation sous forme de farine pétrie appelée « umutsima ».

3.2.1.6. Haricot

Cette légumineuse accompagne tous les repas des populations de la commune. Le haricot est une source importante de protéines végétales aux ménages. Sa production est évaluée à 1224 tonnes en 2005 et occupe la 6^{ème} position. Le haricot presque semé sous le maïs est surtout cultivé dans les marais.

3.2.1.7. Soja

La culture du soja est très récente dans la commune. Les ménages l'utilisent sous plusieurs formes dans leur alimentation. Sa production est de 130,1 tonnes en 2005.

Tableau .3.3. Production des cultures vivrières dans la commune campagne 2004-2005

Cultures	Production en tonnes	Proportion (%)	Classements par rapport à la province	Production Totale de la province
Banane	21200	25	36	59350
Haricot	1224	1,5	8	16084
Maïs	2176	2,6	15	14698
Manioc	13960	16,6	5	295151
Patate douce	12950	15,4	22	58368
Pomme de terre	32900	39	37	87807
Soja	130	0,2	-	-
Total Commune	84.540			

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.2.2. Cultures de rente.

Les cultures de rente qu'on cultive dans la commune sont le café, l'ananas et le coton.

3. 2.2.1. Café.

Le café est cultivé dans la commune par des exploitants qui possèdent leurs plantations familiales. Ce sont de petites exploitations familiales ont chacune quelques pieds de caféiers, sur une parcelle de taille modeste, qui n'excède pas 400 m².

Le café leur procure l'essentiel des revenus monétaires.

La commune se trouve dans la région d'encadrement de la SOGESTAL Mumirwa. Les caféiculteurs sont encadrés et appuyés par cette société qui met à leur disposition des intrants et de petits matériels caféiques à crédit ou payés au comptant. Le café arabica, parasité par de nombreux insectes, demande des traitements suivis que l'exploitant n'a pas toujours les moyens de pratiquer. Les rendements sont variables selon les zones. Les statistiques sur la production caféière de la commune sont prises en compte dans la production totale de la province. Selon les informations fournies par le Département Agronomique de l'OCIBU, le rendement est de 728,7 kg/ha, la production caféière est de 1.937.866 Kg sur une superficie totale de 2.659,4 ha dans la province en 2005.

3.2.2.2. Ananas.

Les plantations d'ananas sont aussi des petites exploitations familiales. Une grande partie de cette production est vendue sur les marchés de la commune et de la province.

3.2. 3. Cultures fruitières.

Les plantations fruitières qu'on rencontre dans la commune sont les avocats et les papayers. L'inventaire de ces arbres fruitiers date de temps où il y avait des encadreurs agricoles dans les collines. Depuis le départ de ceux-ci des collines, la situation sur les cultures fruitières n'est plus maîtrisée.

3.2. 4. Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères produites dans la commune sont : tomate, oignon et choux. La carotte est cultivée à petite échelle. Certaines d'entre elles procurent aux familles paysannes des entrées d'argent assez importantes.

Le tableau ci - après indique les superficies et les productions des différentes cultures maraîchères dans la commune

Tableau .3.4 . Production maraîchère en 2005

Cultures maraîchères	Superficie (ha)	Production (Tonnes)
Tomates	0,8	-
Oignons	1,1	3,3
Choux	3,5	28
Carottes	0,02	-

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3. FACTEURS DE PRODUCTION

Les facteurs de productions sont : la terre, la main d'œuvre et les intrants agricoles (Semences améliorées, les fertilisants/engrais, produits phytosanitaires...).

3.3.1. Disponibilité des terres

La commune Vugizo dispose de 7 marais d'une superficie totale de 374 ha qui sont une potentialité pour étendre les superficies cultivées et emblavées. De cette superficie totale aménageable, 42 ha sont aménagés et mis en valeur par les paysans agriculteurs et 332 ha restent à aménager. (cf. tableau .3.5.)

Tableau .3.5 .Situation des marais dans la commune

Nom du marais	Superficie totale (ha)	Superficie aménageable (ha)	Superficie aménagée (ha)	Superficie disponible à aménager
1.Fute	60	60	0	-
2.Musenyi	45	45	0	-
3.Nyabikere	50	50	0	-
4.Musha	80	60	20	-
5.Murenge	32	22	10	-
6.Nyamibindi	27	15	12	-
7.Nyagite	80	80	0	-
Total	374	332	42	-

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

3.3.2. Main-d'œuvre

La main d'œuvre varie selon le mode d'exploitation. En général, on utilise la main - d'œuvre familiale Le second mode d'exploitation est la main d' oeuvre salariée où l'exploitant qui s'occupe d'autres fonctions donne une rémunération au salariat temporaire pour le travail agricole qu'il a accompli (labours, sarclages ou récoltes). Les salaires varient selon les zones aux quels il convient d'ajouter le repas de midi.

Le fermage, enfin, occupe une place limitée. Deux formes de fermage sont pratiquées

- Un paysan loue chez un voisin un champ approprié à une culture, qu'il ne peut pas faire sur ses propres terres ;
- Le paysan qui ne possède pas assez de terres loue quelques parcelles suivant une somme convenue après chaque saison culturale.

De ce qui précède, l'on peut conclure que la majorité de la population est désœuvrée et le chômage quasi présent dans toute la commune, d'où l'exode rural des jeunes vers les centres urbains à la recherche de petits emplois.

3. 3. 3. Intrants agricoles

Les intrants agricoles sont : les semences, les fertilisants et produits phytosanitaires ...

3. 3. 3. 1. Les semences et les boutures

Il existe un centre semencier dans la colline de Gahandu en zone Mpinga. Il y a de paysans multiplicateurs qui fournissent des semences de quelques cultures vivrières aux agriculteurs. En général, les paysans prélèvent leurs semences et les boutures sur les récoltes faites, qu'ils conservent jusqu'à la nouvelle saison culturale. Ces semences pour la plupart sont de mauvaise qualité réduisant ainsi le rendement.

3.3.3.2. Fertilisants et produits phytosanitaires

Les engrais et les produits phytosanitaires sont peu utilisés sur les cultures vivrières, car l'approvisionnement reste difficile.

Par contre, les paysans agriculteurs utilisent ces produits pour le caféier avec l'appui de la société SOGESTAL Mumirwa.

Mais avec actuellement l'intervention du Projet PRASAB qui appuie les activités agro –pastorales, les intrants agricoles sont utilisés par certains agriculteurs qui travaillent en associations

3.3.3.3. Equipements et Outils agricoles

L'outillage reste rudimentaire et très varié. Il se caractérise par l'absence des machines et de la traction animale.

Avant les semailles, les champs sont préparés, les arbustes sont abattus à la hache, à la serpette (umuhoro) ou à la machette (umupanga). Le labour se fait à la houe de fabrication locale (indundi) ou importée (iposhoro). La houe reste l'outil de base.

Le transport des produits agricoles se fait avec des paniers (ibiseke ou in Kangara)

3.4. ENCADREMENT TECHNIQUE ET VULGARISATION AGRICOLE

L'encadrement technique des paysans agriculteurs et la vulgarisation agricole sont assurés par un agronome communal et les assistants agricoles dans les zones. Actuellement, on a recruté des moniteurs agricoles qui encadrent les agriculteurs sur les collines de recensement. Tous ces encadreurs ne disposent pas de moyens de déplacement pour mener efficacement leurs activités.

D'où manque d'un suivi régulier sur terrain de l'agronome communal et des assistants agricoles chez les agriculteurs.

3.5. FINANCEMENT AGRICOLE

Les paysans agriculteurs financent eux-mêmes leurs activités agricoles et bénéficient également des appuis extérieurs :

- Le Projet de Réhabilitation Agricole et de Gestion durable des terres qui appuie les agriculteurs regroupés en associations et donnent des dons à concurrence de 95% du coût du sous projet et 5% qui reste revient aux bénéficiaires.
- Les organismes Internationaux (FAO) et les ONGs (Tear Fund, ACRC) interviennent par des dons ou subventions en semences et autres intrants ;
- Les banques INTERBANK , BANCOBU et la COOPEC (institution de micro finance) interviennent dans l'octroi des crédits agricoles aux agriculteurs.

CHAPITRE IV. ELEVAGE

4.1. GENERALITES

En commune Vugizo, l'élevage est du type traditionnel. Le matin, après la traite, chaque éleveur conduit ses bêtes aux pâturages. Il constitue ainsi des troupeaux de plusieurs dizaines de têtes dont le gardiennage est assuré par l'éleveur lui-même ou par ses enfants. L'essentiel de l'alimentation provient des parcours naturels.

Le système semi-intensif ou intégré qui est préconisé par les projets et ONG qui appuient dans le repeuplement du cheptel est le résultat d'une évolution lente mais irréversible du système extensif. En effet, la diminution des pâturages due à la pression démographique dicte le besoin d'une intensification et d'une intégration agro-sylvo zootechnique avec plus d'utilisation de la fumure organique et de résidus de récolte.

Les cadres et agents communaux, les écoles, les congrégations religieuses, les camps militaires ainsi que quelques commerçants se lancent dans l'élevage autour des agglomérations et pratiquent de plus en plus le système semi intensif à intensif avec des bovins croisés laitiers.

Comparé à l'élevage de bovins, les autres types d'élevage (ovins et caprins) sont moins importants. Ces petits ruminants sont élevés presque exclusivement en mode extensif traditionnel.

La pratique de l'élevage porcin existe mais il reste insignifiant.

Les systèmes d'élevage avicole reposent exclusivement sur le système traditionnel où on élève le plus souvent en liberté quelques poules. L'élevage avicole traditionnel ne dégage pas de revenus importants, mais en revanche, il coûte pratiquement rien et ne requiert aucun travail particulier.

L'élevage familial progressiste est fortement développé autour des petits centres où résident des communautés scolaires ou religieuses. La taille de ces fermettes avicoles est modeste (20 à 100 poules) et les infrastructures sont relativement sommaires. La spéculation principale est la production d'œufs à partir des poulettes

4.2. SITUATION ACTUELLE DE L'ELEVAGE

Le cheptel de la commune est composé de bovins, d'ovins, de caprins, de porcins et de volailles

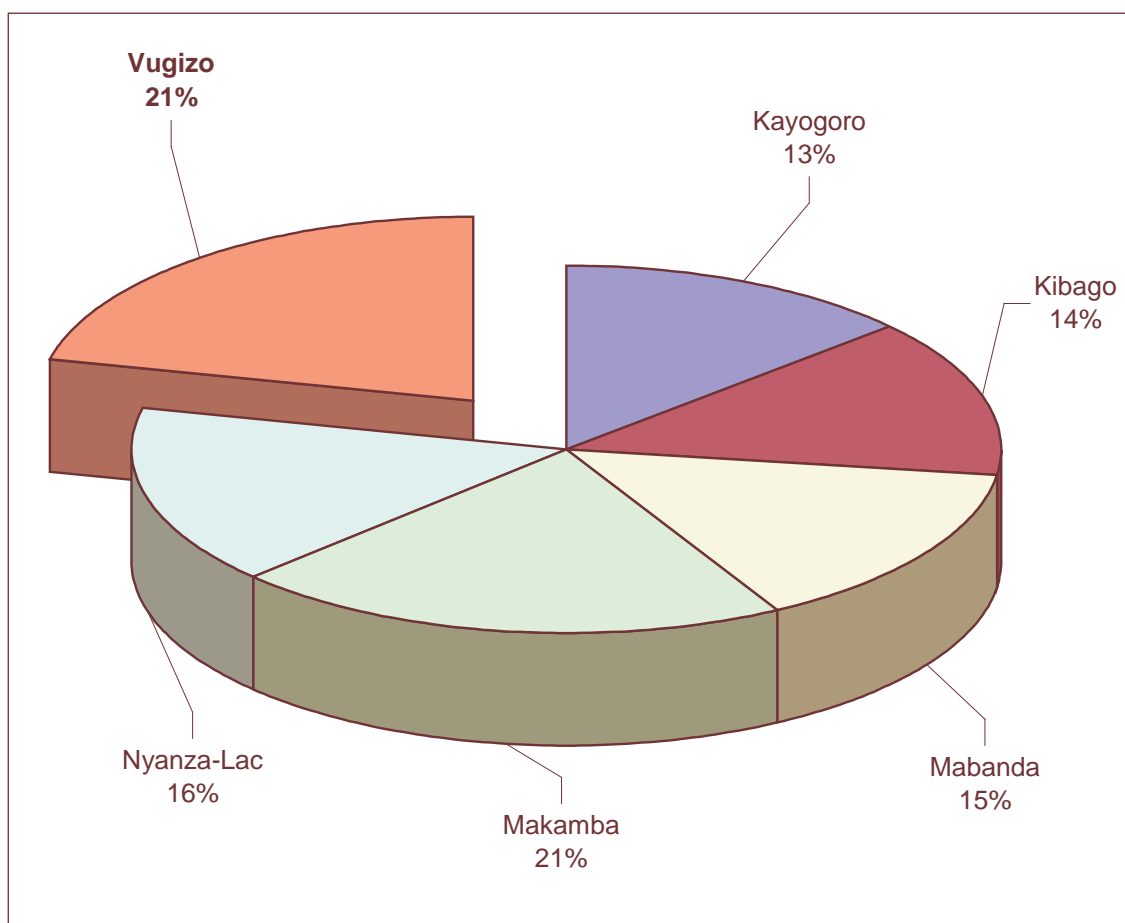
Le tableau 4.1 donne la situation des espèces animales de la commune en 2005. L'élevage des caprins avec 7643 têtes est le plus important de la commune. Celui des volailles avec 6214 occupe la 2^{ème} place, suivi par les bovins avec 3461 têtes en 3^{ème} position, les ovins avec 2714 têtes au 4^{ème} rang et en dernière position les porcins avec 411 têtes.

Tableau 4.1. Situation du cheptel en province Makamba en 2005 (Têtes).

Espèces Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles	Total des espèces animales	% par rapport à la province	Classement des communes
Kayogoro	912	712	8156	811	2065	12656	13.21	6 ^{ème}
Kibago	2056	1449	8957	264	795	13521	14.11	5 ^{ème}
Mabanda	4111	896	4982	78	3982	14049	14.66	4 ^{ème}
Makamba	2448	1315	8912	185	7065	19925	20.80	2 ^{ème}
Nyanza-Lac	896	283	5787	493	7750	15209	15.88	3 ^{ème}
Vugizo	3461	2714	7643	411	6214	20443	21.34	1^{ère}
Total Province	13584	7368	44437	2242	27871	95803		

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006

Part de l'ensemble des espèces animales de chaque commune dans la province



Part de chaque espèce animale dans l'élevage de la commune

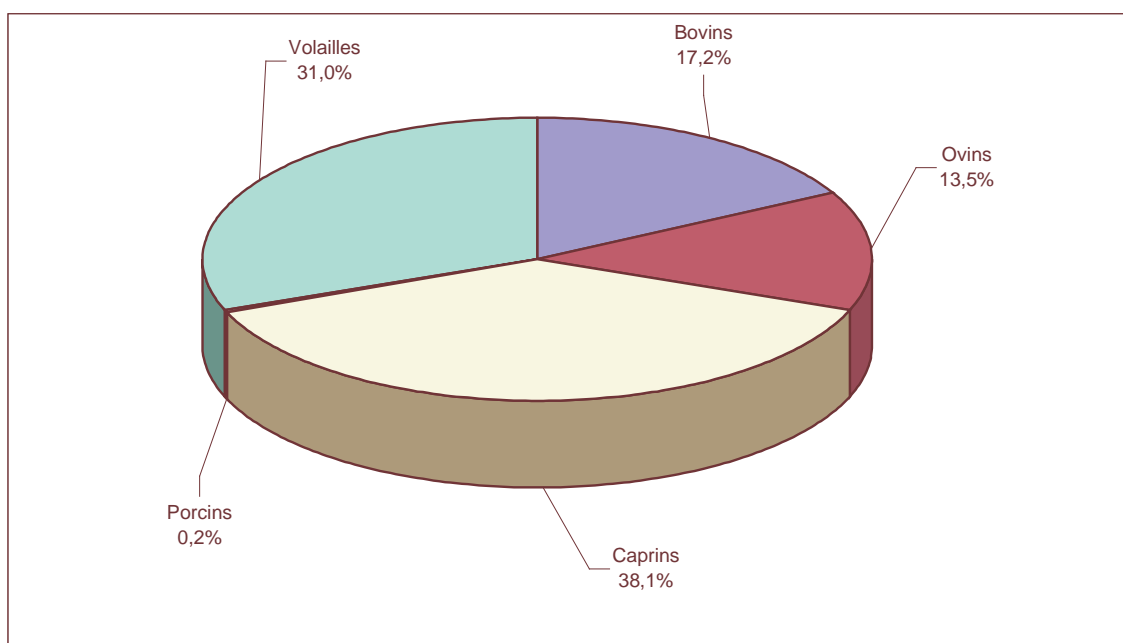
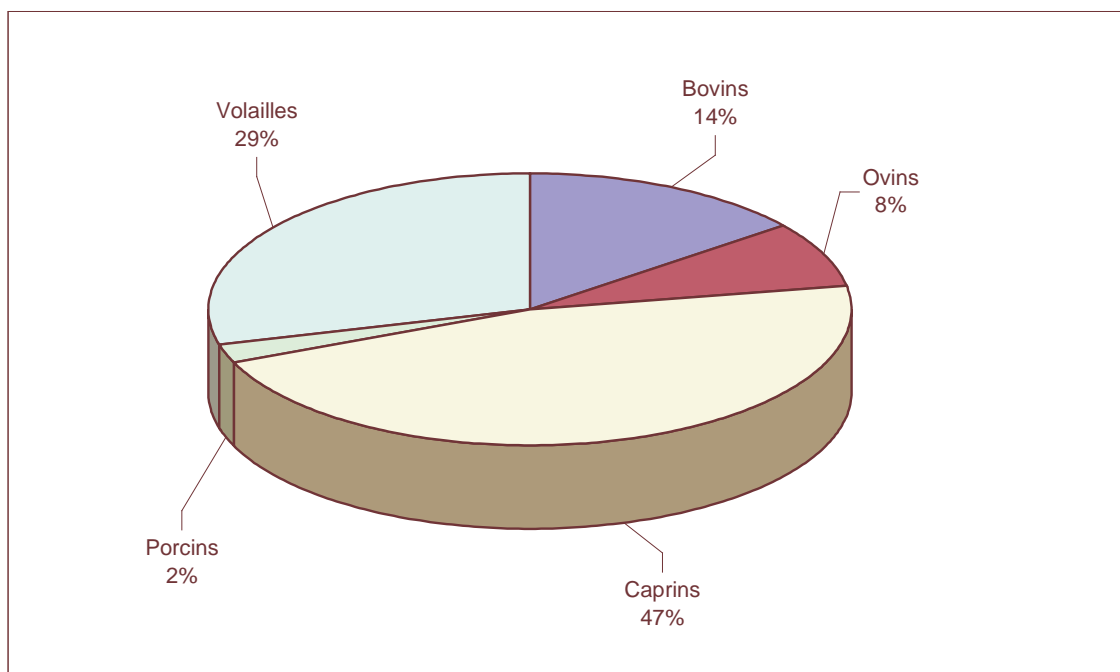
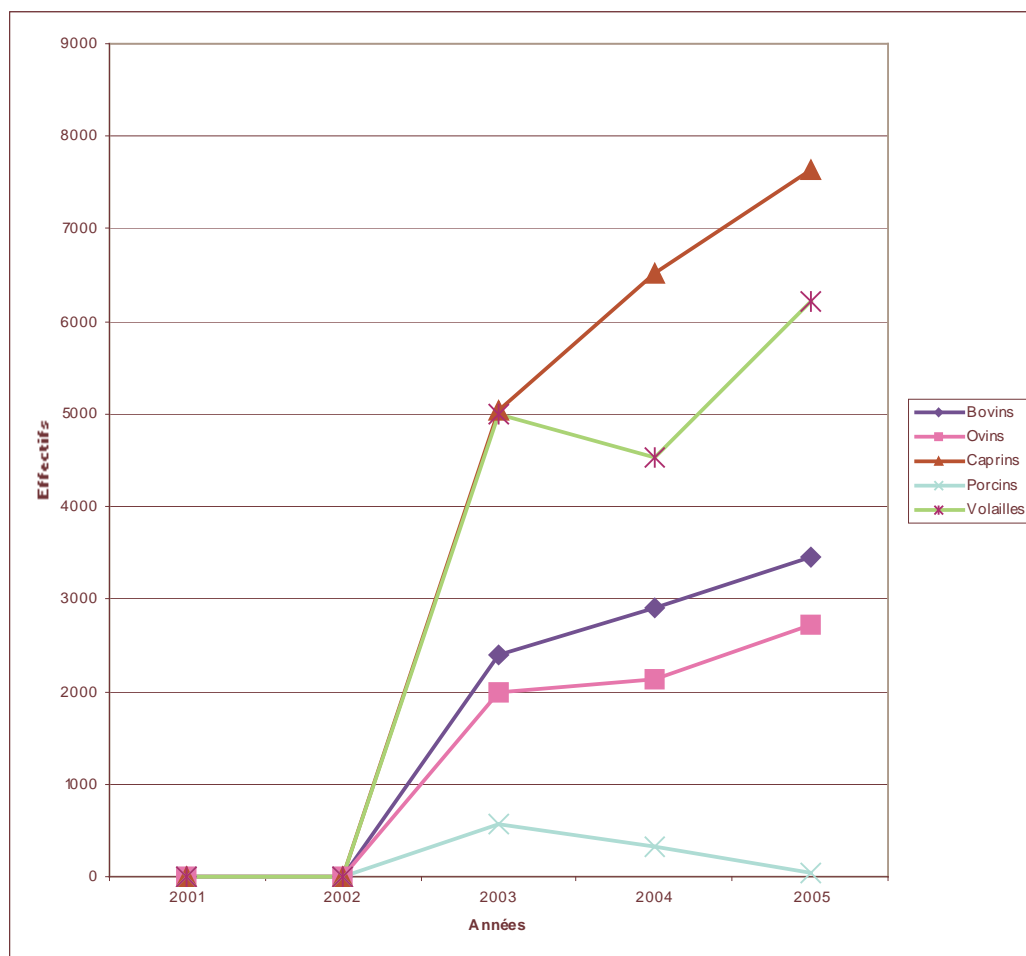


Tableau 4.2. Evolution des effectifs d'animaux dans la commune de 2001 à 2005

Année \ Espèce	Bovins	Ovins	Caprins	Porcins	Volailles
2001	0	0	0	0	0
2002	0	0	0	0	0
2003	2388	1983	5045	575	4995
2004	2912	2136	6522	325	4529
2005	3461	2714	7643	41	6214
Ecart	+3461	+2714	+7643	+41	+6214
%					
Total province	13584	7368	44437	2242	27871
Effectifs de la commune par rapport aux effectifs de la province (%)	25,5	37	17,2	1,8	22,3
Classement de la commune dans la province	2^{ème}	1^{ère}	4^{ème}	3^{ème}	3^{ème}

Source : DPAE Makamba

Evolution des espèces animales dans la commune

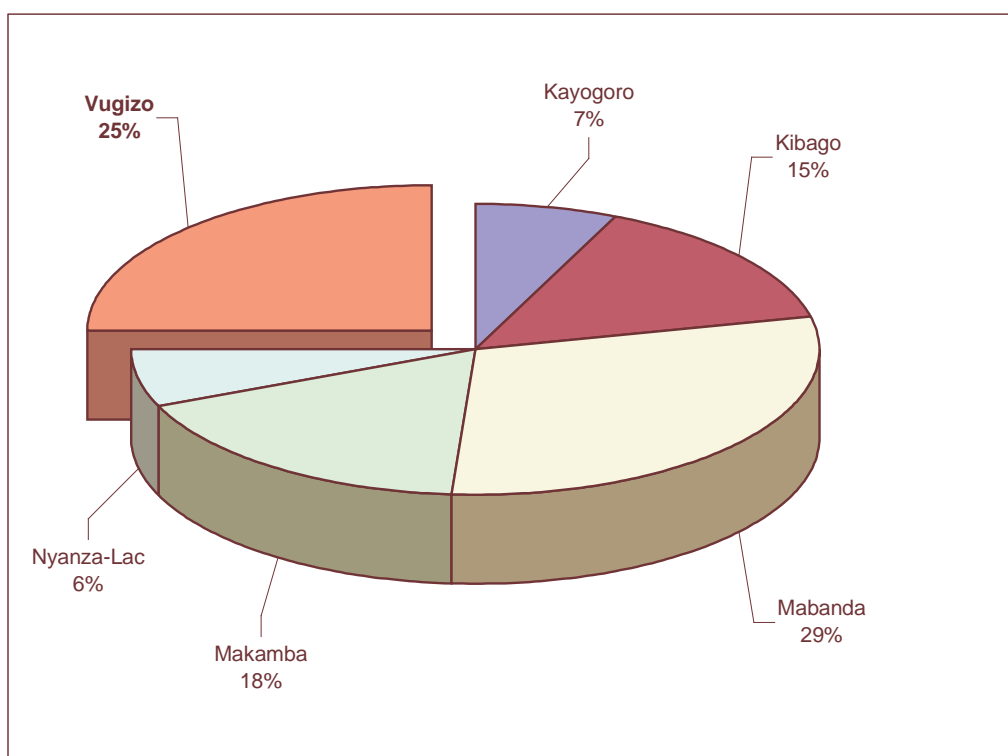


4.3. TYPES D'ELEVAGE ET EFFECTIFS PAR ESPECE

4.3.1. Elevage des bovins

L'élevage des bovins constitue principalement des animaux de race locale et une infime partie de races améliorées. Il vient en deuxième position après celui des caprins dans la commune par le nombre mais il est le plus important par les implications socioculturelles. Le cheptel bovin est estimé à 3461 têtes dont 29 têtes d'animaux améliorés, soit 0,8% et 3432 têtes d'animaux locaux, soit 99,2%. Cet élevage est de type extensif où la production laitière est destinée en grande partie à l'autoconsommation.

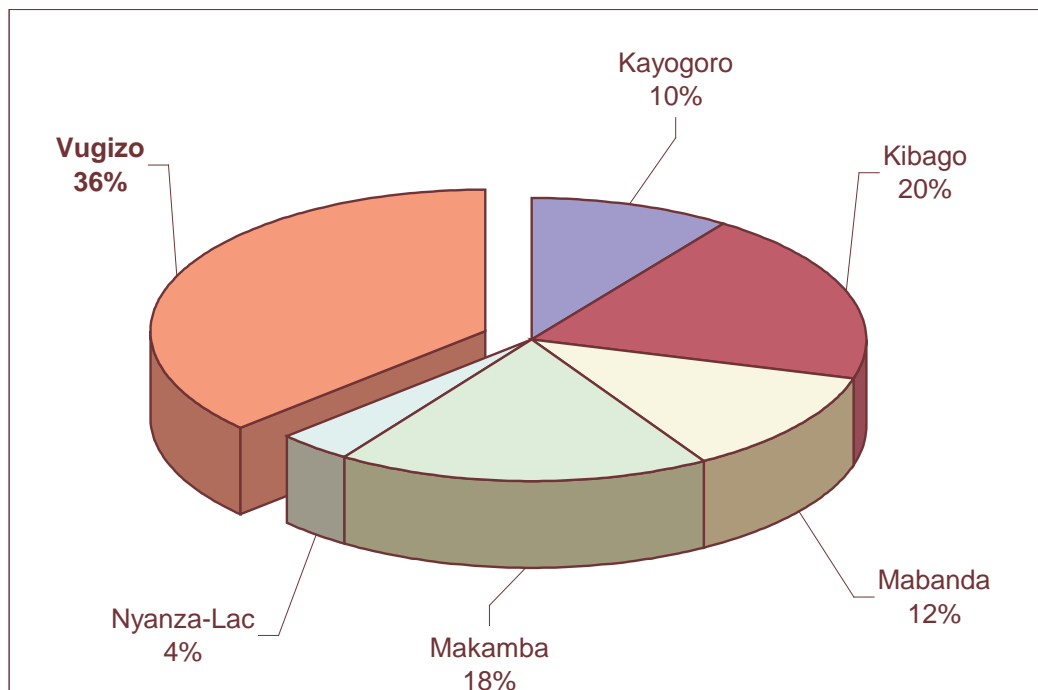
Part des bovins de la commune dans la province



4.3.2. Elevage des ovins

L'Elevage des ovins est souvent pratiqué concomitamment avec celui des bovins, les moutons étant mélangés au gros bétail. Les ovins sont évalués à 2714 têtes d'animaux de race locale dans la commune. Ils ne fournissent pas du lait.

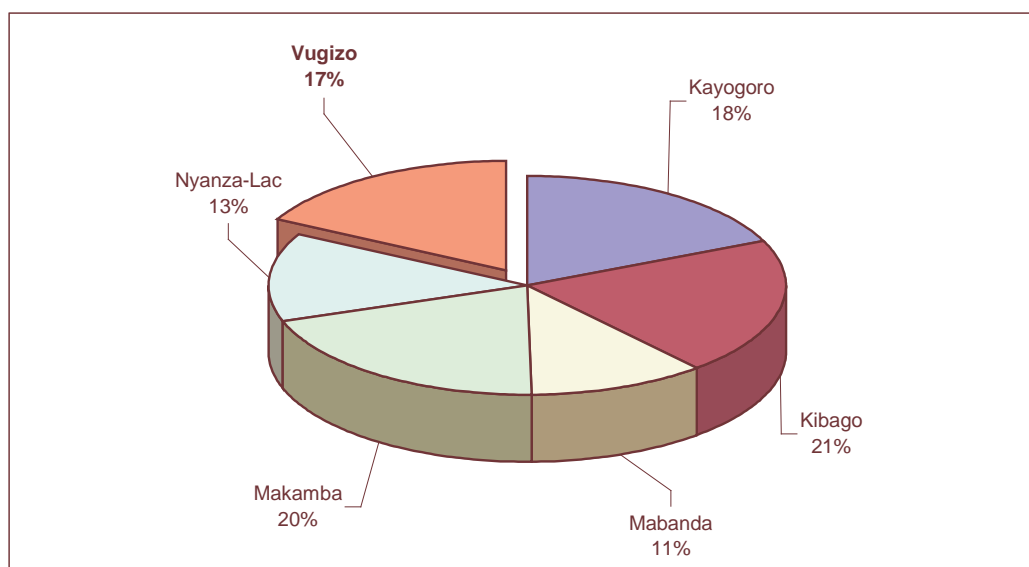
Part des ovins de la commune dans la province



4.3.3. Élevage des caprins.

Les caprins sont de petite taille et constituent, au dessus des bovins et des ovins, une très grande source des protéines animale dans la Commune. Le cheptel caprin est estimé à 7643 têtes d'animaux de race locale en 2005. L'élevage des caprins occupe le premier rang dans la commune au niveau de l'effectif.

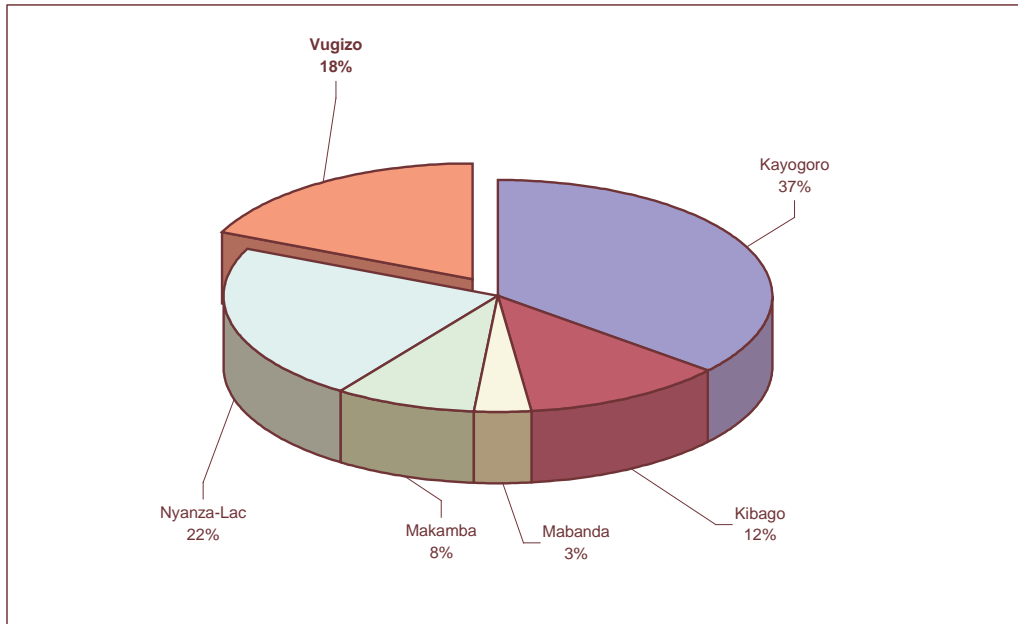
Part des caprins de la commune dans la province



4.3.4. Élevage des porcins.

Dans la commune on estime le nombre des porcins à 411 têtes d'animaux locaux. Cet élevage reste faible et s'accroît lentement dans la commune, pourtant il est facile par sa rusticité, une alimentation à faible frais (utilisation des déchets domestiques) et les revenus monétaires qu'il procure

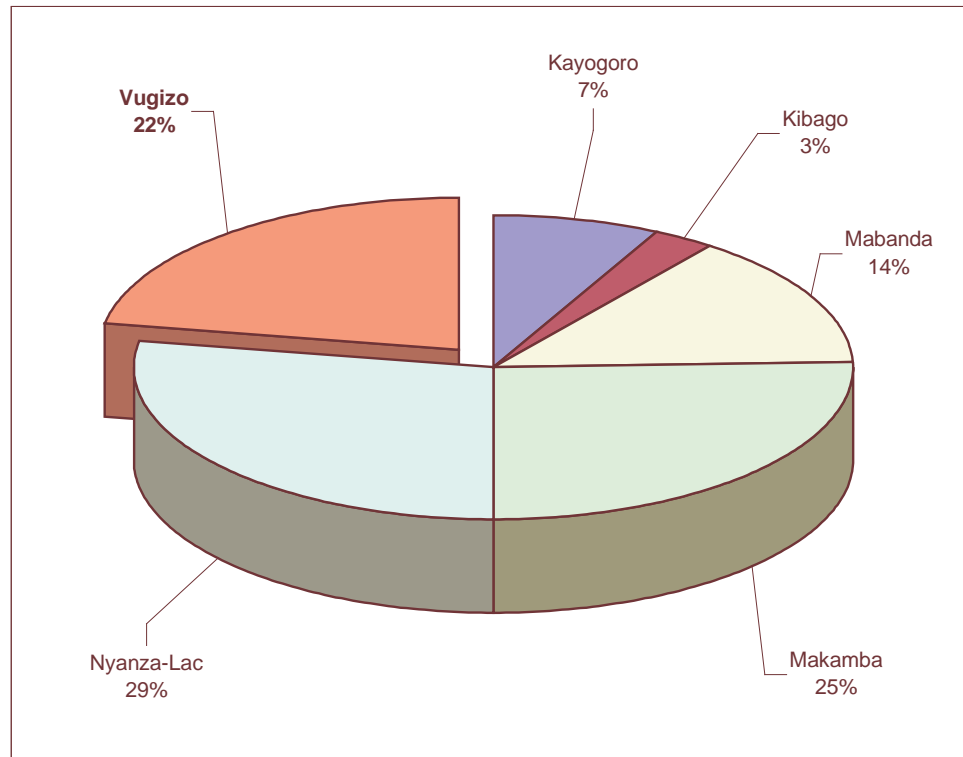
Part des porcins de la commune dans la province



4.3.5. Élevage de la volaille.

La volaille dans la commune est essentiellement constituée des races locales avec 6214 gallinacés en 2005. Ces volailles sont élevées à l'air libre autour des habitations où elles trouvent l'essentiel de leur nourriture. Toutefois, pendant la période des récoltes elles restent enfermées ou bien sont vendues.

Part de la volaille de la commune dans la province



4.4. SANTE ANIMALE

La santé animale constitue la préoccupation majeure pour le développement de l'élevage de la commune. Le manque des produits vétérinaires, d'équipements adéquats, du personnel qualifié ainsi que l'insuffisance de traitement tant préventif que curatif concourent à l'éclosion des foyers des maladies à travers les élevages de la commune et de la province.

4.4.1. Principales maladies

Les principales maladies sont d'ordre général ou spécifique à chaque espèce. Il s'agit essentiellement des maladies bactériennes, virales et parasitaires.

4.4.1.1. Maladies bactériennes

Dans cette catégorie, la Brucellose et la Tuberculose sont les plus dangereuses pour les ruminants en général ; car elles provoquent des avortements au sein des troupeaux et sont transmissibles à l'homme par consommation de lait ou de la viande infectée et même par contact (cas de Brucellose).

D'autres maladies bactériennes qui sont signalées dans la province sont : les Mammites, la Conjonctivite, la Stréptotricose, la Colibacillose, la Pasteurellose, les Métrites, la Salmonellose. Pour la volaille : la Pasteurellose, la Typhose aviaire.

4.4.1.2. Maladies virales

Chez les bovins, la Fièvre Aphteuse et la Dermatose Nodulaire sont les plus fréquents. La peste porcine peut être considérée comme la source de la stagnation de l'élevage porcin dans la province comme dans tout le pays.

Les caprins et moutons développent de temps en temps d'Ecthyma contagieux.

La pathologie de la volaille se caractérise par la Pseudo-peste aviaire et Newcastle Disease. Les deux maladies qui causent de dégâts et pertes importants au sein des élevages.

4.4.1.3. Maladies parasitaires

Il s'agit essentiellement des verminoses, des parasites sanguins et des maladies des peaux. Les premières consistent en infestation des animaux par des vers ronds (Ascarioses, Strongyloses) et des vers plats (Teniasis, Distomatoses) qui affectent toutes les espèces domestiques de la Commune.

Les secondes, les parasitoses sanguines, sont des maladies transmises par les tiques dont la plus importante est la Théilériose (East Coast Fever) et celles transmises par des insectes piqueurs (mouche tsé tsé) : la Trypanosomiase ainsi que les parasitoses des peaux : les Gales. Ces maladies causent une grande morbidité et par conséquent des diminutions de production chez les adultes et le ralentissement dans la croissance chez les jeunes.

4.4.2. Modes thérapeutiques

4.4.2.1. Traitement préventif

La lutte contre les maladies à allure épizootique est menée sous forme de prophylaxie. Il s'agit du respect des règles d'hygiène et sanitaires (suppression des sources d'infestation, hygiène des lieux de stabulation, ...) et des vaccinations. Le dépistage externe et interne ainsi que les vaccinations, moins fréquents dans la commune, sont effectués à l'initiative des éleveurs.

4.4.2.2. Traitement curatif

Il s'agit des soins à base de médicaments administrés aux animaux reconnus malades après le diagnostic : les antibiotiques, les antiparasitaires internes, externes et sanguins, les antipyrétiques et les fortifiants.

4.4.2.3. Amélioration génétique

L'amélioration génétique est pratiquée par le croisement du bétail de race exotique avec celui de race locale.

Tableau 4.3. Effectifs du cheptel de race exotique et race locale dans la commune

Types d'élevage	Nbre d'animaux améliorés	Nbre d'animaux locaux	Total	Proportion en (%)	Classement	Effectifs totaux de la province (2005)
Bovins	29	3432	3461	25,5	3 ^{ème}	13584
Ovins	0	2714	2714	40	4 ^{ème}	7368
Caprins	0	7643	7643	17,2	1 ^{ère}	44437
Porcins	0	411	411	18,4	5 ^{ème}	2242
Volailles	-	6214	6214	22,2	2 ^{ème}	27891

Source : DPAE/Makamba/Mars 2006

4.4.3. Infrastructures sanitaires et équipements

Les infrastructures d'appui à l'élevage existant dans la commune sont entre autres, les Centres de santé vétérinaire publics de Rutegama et Rabiro, qui sont en mauvais état et non fonctionnels, les deeping tank de Rutegama et Rabiro en mauvais état et non fonctionnels, le couloirs d'aspersion de Gahandu non fonctionnel.

Il existe aussi trois (3) aires d'abattage (Rubanda, Centre de négoce Vugizo, Centre Gahandu).

Toutes ces infrastructures nécessitent d'être réhabilitées, afin de reprendre l'appui au secteur.

4.4.4. Approvisionnement en produits vétérinaires et autres intrants connexes

Tous les produits vétérinaires sont commercialisés par les privés uniquement. Ils se paient au comptant, l'Etat n'accordant plus de subventions. Toutefois, ce dernier intervient quand il y a apparition des épizooties en effectuant des vaccinations massales.

Tous les produits vétérinaires sont importés de l'étranger et commercialisés en gros ou détail par les pharmacies privées de Bujumbura.

Les produits les plus sollicités sont : les Vermifuges, les Acaricides, les Antibiotiques, les Antithéleriens, les Vitamines, les Antiseptiques et les Sulfamides.

4.5. FINANCEMENT

Tous les frais relatifs aux soins du bétail sont à la charge des éleveurs.

Il n'existe aucune structure de financement qui accorde des crédits au sous-secteur élevage.

Il arrive des fois que la FAO, certaines ONGs, des communales de l'élevage interviennent par la mise à disposition des fonds de roulement en médicaments pour les soins des animaux dans la Commune.

4.6. SITUATION DU PERSONNEL SOIGNANT

La responsabilité de l'encadrement de l'élevage au niveau de la commune revient à un Technicien Vétérinaire (A2) qui supervise les Techniciens Vulgarisateurs (A3) au niveau de chaque zone.

Jusqu'en 1993, les Aide-Infirmiers Vétérinaires (AIV) aidaient les agris éleveurs dans les soins vétérinaires et les contrôles sanitaires au niveau des collines.

Depuis lors, ce maillon dans la chaîne d'encadrement a été supprimé et la vulgarisation en paie les frais.

4.7. PRINCIPAUX PRODUITS ET SOUS-PRODUITS D'ELEVAGE

Les principaux produits de l'élevage sont la viande et ses dérivés (charcuterie), le lait et ses dérivés (beurre, fromage, yaourt), peaux et cuirs, miel et hydromel, ...

La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. Le nombre d'animaux abattus pour la production de viande au cours de la même année 2005 par espèce est de 7 bovins, 12 ovins, 164 caprins et 10 porcs.

La consommation de viande de caprins est plus importante que celle des autres espèces dans la commune. On n'y fabrique pas de la charcuterie

Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans tous les élevages de la province, une partie de lait est destinée à la consommation de la famille de l'éleveur, le restant étant vendu ou transformé.

Les produits dérivés tels que le beurre et le fromage ne sont pas fabriqués dans la commune. La technologie de séchage et de conservation des peaux en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation n'est pas développée dans cette commune.

CHAPITRE V. PECHE ET PISCICULTURE

5.1. LA PECHE

La pêche n'est pas pratiquée dans la commune Vugizo

5.2. LA PISCICULTURE

Dans la commune Vugizo, la pisciculture n'est pas pratiquée.

Des souhaits pour l'implantation des étangs piscicoles ont été émis pour cette commune où cette activité est absente. Les collines de Kigombe, Mbizi, Nyamirinzi, Karonge, Murinda et Kagege ont été privilégiées pour n'avoir pas abrité du cheptel suffisant et être proches du centre de consommation.

Dans cette commune, des matériaux de construction qui faciliteraient l'implantation aisée des étangs piscicoles existent.

CHAPITRE VI . FORETS

L'environnement n'a pas été épargné par la crise qu'ont connue le pays en général et la commune Vugizo en particulier. Les boisements de l'Etat ont été brûlés et les autres distribués à des privés sans tenir compte des besoins réels des acquéreurs. Il existe dans la commune des forêts naturelles et des boisements artificiels.

6.1. BOISEMENTS NATURELS

La superficie totale des boisements naturels dans la commune est de 2489 ha. Ces boisements sont localisés à Rukambasi en zone Mpinga avec une superficie de 1950 ha, Rutemba en zone Gishiha avec une superficie de 387 ha .et à Gakangayange (65 ha) et Rukingirwintama (87 ha) en zone Vugizo.

Même si le service de l'INCEN essaie d'intervenir dans la protection des forêts naturelles contre toute forme de déboisement et la pratique des feux de brousse, la population continue à déboiser pour chercher du bois d'œuvre (planches) du charbon et du bois de chauffe ainsi que la recherche des pâturages pour le bétail.

6.2. LES BOISEMENTS ARTIFICIELS

La situation des boisements artificiels dans la commune est présentée dans le tableau 6.1. Les boisements artificiels dans la commune appartiennent à l'Etat, aux privés (Individus) . Les variétés plantées sont essentiellement l'Eucalyptus (Umukaratusi), le Callitris et le Pinus. La superficie totale boisée est de 294 ha dont 90 ha soit 30, 6% appartenant à l'Etat , 147 ha soit 50% aux privés et 57 ha communautaires, soit 19,4%.

La zone Vugizo est la plus boisée de la commune avec 157 ha, soit 60 % des boisements de la commune.

Tableau .6.1 : Boisements artificiels de la commune

Zones	Boisements artificiels en Ha			
	Etat	Privés	Communautaires	Total
Gishiha	12	59	10	81
Mpinga	-	35	21	56
Vugizo	870	53	26	949
Total Commune	882	147	57	1086

Source : Service Provincial des Forêts/Makamba/Mars 2006

6.3. L'AGROFORESTERIE

6.3.1. Objectif de l'agroforesterie

L'agroforesterie a pour objectif l'intégration des arbres aux cultures. Une grande partie de la superficie des boisements privés a été présentée sous forme des arbres plantés en agroforesterie. Avec le morcellement des terres, il est très rare de trouver des espaces pour l'installation des boisements purs, d'où on fait recours à l'intégration de l'arbre aux cultures. L'agroforesterie a été initié à partir des années 1985 par le projet reboisement Banque Mondiale « volet pépinières rurales et agroforesterie » et dès lors plusieurs projets se sont succédés dont le projet Agroforestier de l'INECN de 1996.

Les pépinières sont souvent réalisées par les ONGs, par le biais des associations (Tearfund, GTZ..), les programmes et projets (APADE, PREBU ...) depuis 2003.

Les essences utilisées : Grévilléa Robusta, Eucalyptussp, Callitris, calliandra C, Leuceanasp, Acacia mangium).

Il n'y a pas de recherche agroforestière sauf des essais d'installation de parcelles agroforestières menées par l'ancien volet pépinières rurales et agroforesterie du projet reboisement Banque Mondiale FAC, parcelle qui n'existent d'ailleurs presque pas

6.3.2. Types d'agroforesterie

6.3.2.1. Systèmes agro sylvicoles

- Méthode Taungya et techniques apparentées aux cultures dans des plantations forestières
- Arbres dans l'espace assigné aux cultures : arbres fruitiers, arbres à bois, arbres d'ombrage, légumineuses forestières et arbres de valeur ainsi associées à l'agriculture
- Arbres juxtaposés à l'espace cultural ex : haies, brise –vent.

Les petits boisements villageois et autres plantations de ce type, même s'ils peuvent apparaître comme des arbres juxtaposés à l'espace cultural, ne sont pas classés dans les systèmes agro sylvicoles car ils ne participent pas au principe même d'association arbres cultures avec ce que cela suppose comme effets relationnels directs entre arbres et cultures. Il ne faut pas confondre foresterie rurale et agroforesterie

6.3.2.2. Systèmes sylvopastoraux

- Pâturage dans les plantations forestières
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées...)
- Arbres de valeur (à bois, fruits, fourrage, essences, fixatrices d'Azote) dans les pâturages.

6.3.2.3. Systèmes agro sylvopastoraux

- Cultures et élevage dans des plantations forestières.
- Pâturage dans les formations végétales naturelles (forêt claire, savanes arborées.....)
- Arbres juxtaposés à l'espace agro-pastoral

6.3.2.4. Spécifiques

- apiculture,
- utilisation d'arbres à usages multiples

En commune Vugizo, les systèmes utilisés sont les suivants :

- Cultures sous jeunes plantations : haricot sous *cedrella serrulata*.
- Ombrage sur cultures commerciales : *Grevillea robusta*, *Albizia* sur théiers ou caféiers
- Etablissement de brise –vent : *Hakea saligna*, *Eucalyptus*, *cassia seamea*
- Réseau de haies de délimitation de parcours (paddockage) : *Acacia mearnsii*, *Eucalyptus cinerea*.
- Lutte anti –érosive : terrasses, banquettes plantées d'arbres.
- Haies vives en limite de parcelles, le long des sentiers *Euphorbia tirucalli* *Leucaena* sp, *Dracaena* sp,
- Haies vives pour ces cultures en couloir : *Leucaena* sp, *callandra callothyrsus*,
- Haies fourragères composées d'herbes et arbustes ligneux : *Tripsacum* sp, *Setaria* Sp, avec *leucaena* sp, *calliandra* sp, ...

6.3.3. Intrants

6.3.3.1. Production des plants forestiers et agro forestiers

Les Associations et Groupements des pépiniéristes encadrés par le service forestier produisent des jeunes plants qu'ils donnent ou vendent aux privés (Individus), aux Communautés (Ecoles, camps militaires, les Eglises, ...), et autres planteurs de la commune. Ils sont appuyés par des Projets et ONGs (PRASAB Tear Fund, ...) dans la fourniture des semences et sachets pour la production de ces jeunes plants.

6.3.3.2. Productions forestières

Les produits de forêt dans la commune, sont le bois d'œuvre (planches), le charbon, et le bois de chauffe. Les données chiffrées sur les quantités de ces produits n'existent pas.

6.3.3.3. Essences

Les essences exploitées sont : l'eucalyptus, *Grevillea*, *Maesopsis*

6.3.3.4. Autres intrants

Pour les activités de reboisement, les matériels et équipement sont indispensables pour la mise en forme et l'entretien des pépinières ; sachets plastics, arrosoirs, sécateurs, bêches, pelles, houes, tamis, cordes, brouettes, râteaux et les produits phytosanitaires et fertilisants.

6.4. EXPLOITATION FORESTIERE.

6.4.1. Energie (bois de feu et charbon de bois)

6.4.1.1. Bois de feu

Il n'y a pas de statistique sur la production du bois de chauffe pour les 5 dernières années.

6.4.1.2. Charbon de bois

Il n'y a pas de statistiques sur la production du charbon de bois pour les 5 dernières années.

6.4.2. Transformation des produits forestiers.

6.4.2.1. Production artisanale du bois scié

Il existe très peu d'unités de transformation de bois, seules quelques menuiseries et scieurs de long existent.

Les scieurs de long sont présents là où on peut trouver quelques pieds d'arbres sciabiles (surtout chez les privés)

6.4.2.2. Transformation du bois scié

La transformation du bois ne se limite qu'au niveau des menuiseries et scieurs de long et la matière première se raréfie du jour au jour.

La commercialisation du bois est pratiquée par les privés pour le charbon de bois livrés aux centres urbains, les perches, planches et madriers fournis aux ONG oeuvrant en commune Vugizo.

6.5. INTERVENANTS

Les intervenants reconnus dans la commune sont PRASAB, APADE, TEAR-FUND, CMD, CNRS, HCR, GTZ.

CHAPITRE VII. INDUSTRIE ET ARTISANAT

7.1. INDUSTRIE

Il n'existe pas d'industrie dans la commune Vugizo.

7.1.1. Contraintes

- Manque de financement dans le secteur industriel
- Désengagement du Gouvernement dans le Secteur
- Faible sensibilisation des privés sur les investissements dans les industries

7.1 2. Potentialités / Atout

- La commune est très productive
- Main d'œuvre abondante
- Disponibilité des matières premières pour des industries agro - alimentaires.

7.2. ARTISANAT

7.1.1. Situation du secteur artisanal par type d'artisanat

Dans la commune, on trouve les 3types d'artisanat à savoir : artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art.

7.2.1.1. Artisanat de production

La commune Vugizo compte 197 unités d'artisanat de production. Ce type d'artisanat est pratiqué en grande partie par des individus (164 individus); il existe peu de groupements. Les activités artisanales les plus pratiquées sont la menuiserie, la tuilerie, la briqueterie, la vannerie et tissage, la poterie, la forge...

On rencontre aussi des boulangers artisans dans la commune.

Les unités artisanales de production sont installées pour satisfaire des besoins locaux car, aucune d'entre elles n'exporte sa production en dehors des limites provinciales.

Tableau .7.1 . Unités artisanales de production

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre d'artisans
Menuiserie	68	56
Briqueterie	1	-
Tuilerie	6	2
Carrelage	1	-
Poterie	32	32
Vannerie et Tissage	40	40
Forge	5	5
Boulangerie	44	29
Total commune	197	164

Source : Coordination de l'enseignement des métiers de province Makamba/Mars 2006

7.2.1. 2. Artisanat de service

Ce type d'activités est généralement propriété privée des artisans. Les métiers sont la couture (54 unités de production), la broderie (6 unités), les réparations mécaniques (4 unités) et électromécaniques (22 unités), la cordonnerie (17 unités), la coiffure (2 unités) et tricotage (2 unités).

Tableau 7. 2. Unités artisanales de service

Types d'ateliers	Nombre d'unités	Nombre artisans
Couture	54	46
Broderie	6	4
Mécanique	4	4
Electromécanique	22	22
Cordonnerie	17	17
Coiffure	2	2
Tricotage	2	1
Total commune	107	96

Source : Coordination de l'enseignement des métiers de la province de Makamba/Mars 2006.

7.2.1.3. Artisanat d'art.

D'après les informations fournies par le service de coordination provinciale de l'Enseignement des métiers à Makamba, cette catégorie d'artisanat n'est pas développée dans la commune. Seule la peinture est pratiquée par un privé. On compte 1 unité de production de peintre dans toute la commune.

7.2.2. Intervenants

CNR (Conseil Norvégien pour les Réfugiés).

CHAPITRE VIII. GEOLOGIE, MINES, MINERAIS ET CARRIERES

Les caractéristiques géologiques de la commune Vugizo sont incluses dans celles de la Province qui comprennent les formations du quaternaire, le Malagarasien , le Burundien, le complexe Archéen de Gikuka et des intrusions basiques.

Les formations du quaternaire sont constituées de dépôts lacustres, fluviaux de sédiments et des éluvions.

Le Malagarasien est formé par la formation de Kibago, la formation de Bugongo, la formation de kabuye, la formation de Musasa et la formation de Mutsindozi.

La formation de Kabuye est constituée à la base de conglomérats à éléments de roches des formations de Bugongo, de Mutsindozi et du Burudien dans un climat argileux rouge.

La formation de Bugongo est formée de calcaires silicifiés.

La formation de Kabuye comprend les laves amygdaloïdes. La formation de Musasa est formée par des calcaires dolomitiques. La formation de Mutsindozi est constituée des schistes calcaires, des basaltes, des schistes, des grès et des quartzites.

Le Burundien comprend la formation de la Kayongozi et la formation d'Inanzerwe.

La formation de Kayongozi est essentiellement pélitique(schisteuse) alors que la formation d'Inanzegwe est arénacée.

Des formations non classées ni dans le Burundien ni dans l'Archéen à cause de leur plus haut degré de métamorphisme existent dans la province de Makamba.

Il s'agit du complexe de la Kazigwe comprenant les gneiss, des gneiss quartzitiques, des amphibolites et des métaquartzites et le complexe de Vyanda comprenant une alternance de métaquartzites et des phyllites.

Le complexe Archéen de Gikuka a une lithologie à dominance gneissique.

Les intrusions basiques se retrouvent dans le Burundien au contact du Malagarasien.

La prospection géochimique réalisée de 1977-1984 par la DGGM et le PNUD dans la province, a révélé l'existence de certains minerais dans le sous sol de la commune Makamba.

Il s'agit des éléments chimiques prédominants suivants : Cu, Pb, Sn, Ni, Co, Cr, Li en colline Nyange-Songa.

CHAPITRE IX . ENERGIE

9.1. ENERGIE HYDROELECTRIQUE

La commune Vugizo n'est pas alimentée en électricité, mais un projet d'électrification de la Ligne Kayogoro (commune Mabanda – Vugizo – Gishiha) date de 3 années et les études d'exécution de ce projet sont déjà disponibles.

9.2. DESSERTE EN ENERGIE PAR LES GROUPEES ELECTROGENES

La commune compte 6 groupes électrogènes dont 4 utilisés par les ménages et 2 par établissements sanitaires.

9.3. BOIS DE CHAUFFE.

Faute d'énergie hydroélectrique en quantité suffisante dans la commune, le bois de chauffe constitue la seule source d'énergie disponible pour la population. Même le chef-lieu de la commune est touché non seulement par l'absence des sources d'énergie, mais aussi par le coût élevé de cette dernière par rapport au revenu de ses populations.

Et aussi longtemps que le pouvoir d'achat des populations sera faible, le bois de chauffe demeurera encore longtemps leur principale source d'énergie avec comme conséquences la menace de disparition des boisements, l'érosion et les perturbations climatiques, ...

CHAPITRE X . COMMERCE ET SERVICES

10.1. COMMERCE

En commune Vugizo, le commerce intérieur a été fortement perturbé pendant la crise. Les circuits de distribution intérieurs, les centres de négoce, les magasins et autres boutiques ont été détruits ou pillés. Les produits importés ont connu des flambées suite à la spéculation et à la contrebande.

10.1.1. Intervenants dans le commerce.

Dans la commune, il existe trois (3) petits marchés communément appelés centre de négoce non construits. Il s'agit du marché de Vugizo, de Rubanda en zone Mpinga et de Gishiha en zone Gishiha. Les produits agricoles sont commercialisés dans ces marchés ruraux. Le marché de Rubanda a procuré des recettes annuelles évaluées à 14 087 485 Fbu pour l'exercice 2005. Outre les marchés, il existe des boutiques et des kiosques où sont commercialisés les divers produits de première nécessité.

La commune enregistre 524 commerçants dont 3 femmes

Les échanges commerciaux entre la commune Vugizo et les communes frontalières ne sont très développés à cause de l'impraticabilité des routes qui mènent vers cette commune. Pourtant la commune est la plus productrice pour certaines cultures vivrières (Pomme de terre, haricot, patate douce, Banane, manioc, Sorgho,...) mais le problème d'écoulement de cette production vers l'extérieur reste posé.

10.1.2 Produits commercialisés

10.1.2.1. Produits agricoles

10.1.2.1.1. Produits vivriers, légumes et fruits.

La grande partie de la production vivrière est commercialisée de façon informelle. Cette commercialisation se passe d'abord au niveau des collines où les commerçants ou même d'autres paysans voisins achètent auprès des producteurs ; ensuite au niveau des marchés hebdomadaires locaux.

A côté de ces marchés plus ou moins organisés, une quantité non négligeable est aussi vendue devant les cases des paysans et le long des routes.

Les produits, ainsi achetés, sont revendus soit directement aux consommateurs, soit aux intermédiaires qui les écoulent essentiellement sur les marchés de la commune.

10.1.3.1.2. Produits d'élevage.

La commercialisation suit pratiquement les mêmes circuits que ceux des produits vivriers à la seule différence que le bétail est vendu sur pied, notamment pour l'approvisionnement de petits centres.

Les prix sont libéralisés et seule la taxe communale est imposée aux vendeurs.

Les transactions s'effectuent par marchandage. Les facteurs qui déterminent les prix, sont, dans la plupart des cas, l'aspect physique de l'animal, son poids et son âge.

Le contrôle sanitaire tant pour les animaux vifs que pour la viande est assuré par des techniciens vétérinaires dans les centres ou chefs-lieux des communes où ces techniciens sont disponibles. Dans la plupart des cas, particulièrement loin des centres, les produits d'élevage comme la viande sont vendus sans contrôle sanitaire préalable.

La productivité laitière des vaches est très faible et les possibilités de vente de lait obtenu le sont également, car elle est destinée à l'autoconsommation des ménages.

10.1.3.2. Produits forestiers

Les produits forestiers concernent les bois de chauffe et le bois scié artisanal.

Concernant ce dernier produit, sa consommation est exclusivement locale.

Les marchés de bois de chauffe et du charbon de bois sont informels au point que la quantité commercialisée est difficile à estimer.

10.1.4. Unités de mesure et prix

10.1.4.1. Unités de mesure

Les unités de mesure utilisées dépendent aussi bien du type et de l'importance du marché que du volume des produits à commercialiser.

Ainsi, au chef lieu de la province et à moindre mesure aux chefs lieux des communes, les transactions se font par des mesures conventionnelles qui sont :

Unités conventionnelles utilisées dans le commerce

Kg	Litre	Mètre	Yarde	Paire	Pièce	Sac	Stère	Bouteille	Boîte	Tas	Paquets	Casserole	panier
----	-------	-------	-------	-------	-------	-----	-------	-----------	-------	-----	---------	-----------	--------

10.1.4.2. Prix.

Les prix sont libéralisés. Ils ne sont ni fixés ni contrôlés. Les rencontres entre acheteurs et producteurs se font de façon informelle. Chaque opérateur économique est libre d'acheter les produits à n'importe quel centre de négoce.

Il en est de même du producteur qui est libre de vendre à n'importe quel acheteur qui se présente. Les prix sont généralement discutés librement entre les deux parties en présence et le niveau de transaction se règle par la loi de l'offre et de la demande ; excepté pour un certain nombre de produits comme la bière, le sucre,...

10.1.5. Infrastructures de transformation.

10.1.5.1. Produits agricoles

Pour les produits agricoles, la commune ne dispose pas d'infrastructures de transformation au vrai sens du mot. La majorité de la population utilise encore des outils traditionnels pour la transformation de leurs produits : mortiers, pilons et quelquefois moulin pour la mouture de tubercules et céréales en farine.

10.1.5.2. Produits et sous-produits d'élevage.

Il n'existe pas d'infrastructures pour transformer les produits et sous-produits de l'élevage. La viande, provenant de l'abattage de toutes les espèces, est le produit le plus important de la commune. Concernant le lait, la traite demeure encore artisanale. Dans la commune, le lait est destiné à la consommation de la famille et de l'éleveur.

La technologie de séchage et de conservation des peaux, en vue de l'obtention des cuirs destinés à l'exportation, n'est pas développée dans cette commune.

10.1.5.3. Produits forestiers

Les produits forestiers vendus clandestinement dans la commune sont notamment le charbon, les planches, les madriers, les poteaux et les perches.

10.1.6. Infrastructures de conservation et de stockage.

Cette section concerne beaucoup plus les produits agricoles que ceux d'élevage et autres. En effet, tous les produits faisant objet de commercialisation dans la commune, n'ont pas d'infrastructures adéquates de conservation ni de stockage.

Avant leur commercialisation, les produits agricoles subissent généralement un traitement post-récolte. Cette phase comprend le conditionnement, la conservation et le stockage pour permettre au producteur d'assurer la disponibilité alimentaire et d'organiser la commercialisation à n'importe quel moment.

10.1.6.1. Conservation

En l'absence d'infrastructures adéquates de stockage et de conditionnement à travers la commune, une bonne partie de la production est immédiatement vendue après la récolte.

Pour diminuer les pertes causées par de petits insectes ichtyophages et phytophages, les agriculteurs recourent à des méthodes rudimentaires identifiées ci-dessous.

Les modes de conservation des produits agricoles recensés dans la commune sont repris dans le tableau ci-dessous.

Tableau n° 10.3 . Modes de conservation des produits agricoles

Modes de conservation	Produits
Sac	Haricots grains, Arachides gousses et graines ; Tournesols, Riz, Sorgho, Petits pois et Maïs grains
Air libre	Maïs épis et grains ; Pomme de terre
Panier	Farine de Manioc
Champs	Manioc, Pomme de terre, autres Tubercules
Grenier	Maïs carotte et Sorgho épis
Hangar	Maïs carotte ; Pomme de terre
Fût	Arachides graines, riz, haricot
Galeries	Colocases, tubercules

Source : Agronome communal/DPAE

10.1.6.2. Stockage.

Pour stocker leurs produits, les paysans utilisent souvent des sacs, des paniers ou les déposent en vrac au grenier tandis que les opérateurs économiques disposent leurs produits dans des fûts et sacs dans les hangars. Les produits stockés ne constituent pas souvent des stocks tampon, mais sont plutôt en instance de vente.

10.1.7. INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT ET DE COMMUNICATION

10.1.7. 1. Transport

Le réseau routier de la commune Vugizo est composé d'une Route Provinciale (RC) de 40 km et de 13 pistes rurales classées Routes Communales (RC) de 89 km. La situation des routes et pistes est présentée dans le tableau ci-dessous.

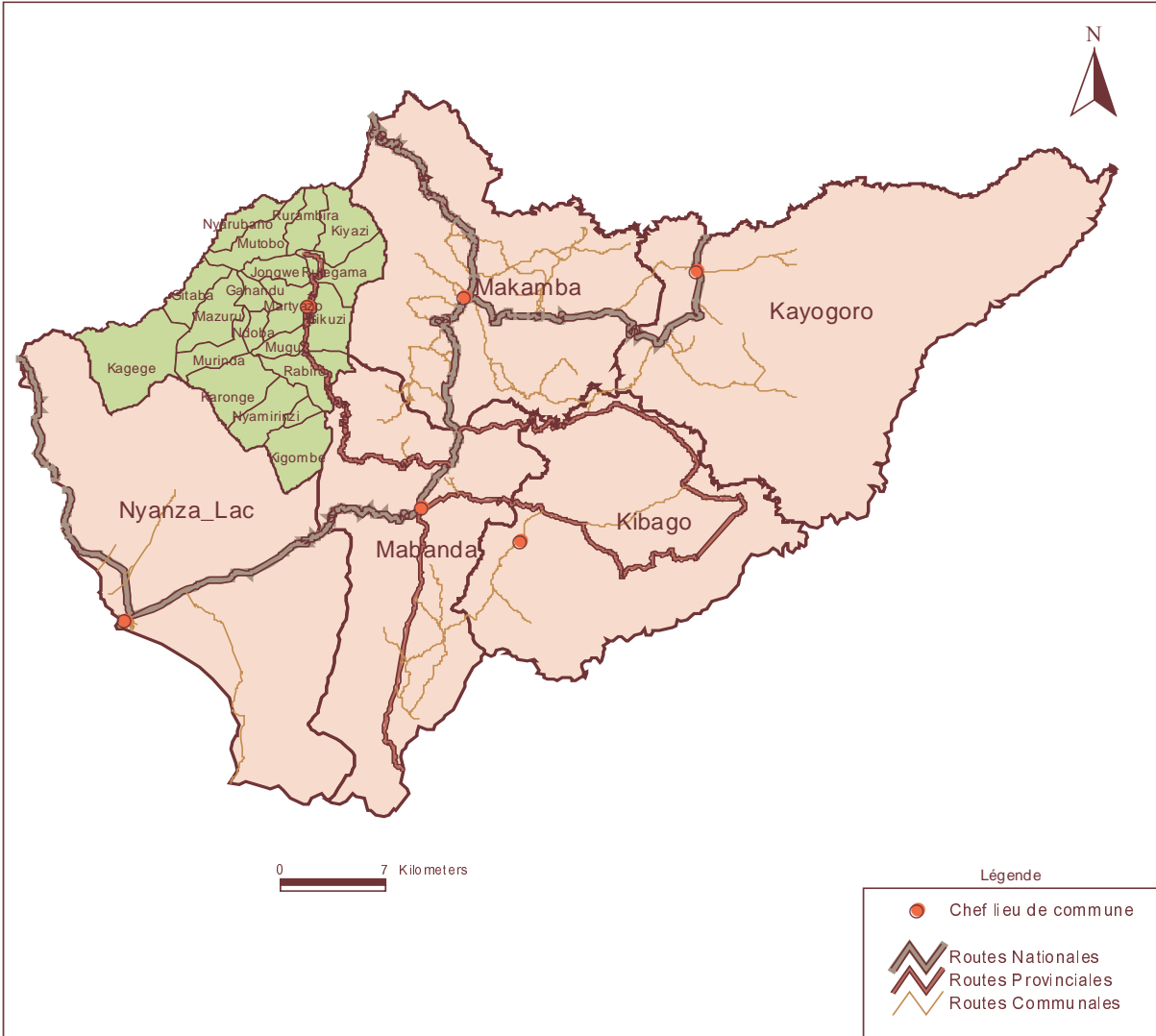
On distingue deux types de transport :

- Transport routier par bus, camions, voitures, motos et bicyclettes.
- Transport par portage.

Tableau 10.1 . Synthèse du réseau classé et pistes rurales de la commune.

Nom de la route	Départ	Arrivée	Nature des matériaux		Etat	Typologie	Distance (Km)
			Butumé	latéritique			
Mabanda - Vugizo	Koyogoro Vugizo	Martyazo Karonge	-	Oui	Mauvais Mauvais	RP	40 10
Rabiro - Karonge Rabiro-Kigombe	Rabiro Rabiro	Karonge Kigombe	-	Oui	Mauvais Très mauvais	RC RC	9 10
Gishiha - Nyambeho	Gishiha Gishiha	Nyambeho Rukambira	-	Oui	Mauvais	RC	7
Gishiha - Gikaragata	Gishiha	Gikaragata	-	Oui	Mauvais	RC	10
Martyazo - Rubanda	Martyazo	Rubanda	-	Oui	Mauvais	RC	10
Rutegama - Karama	Rutegama	Karama	-	Oui	Mauvais	RC	5
Mpinga - Kagege	Mpinga	Kagege	-	Oui	Mauvais	RC	8
Gishiha - Gasamari	Gishiha Gishiha	Gasamari Kiyazi	-	Oui Non	Mauvais Mauvais	RC RC	6 8
Nyengwe - Vyanda	Nyengwe	Vyanda		Oui	Mauvais	RC	4
Total commune							129

Source : DPAE/Makamba /Mars 2006



10.2. POSTE ET TELECOMMUNICATION

Dans la commune Vugizo, il n'y a pas de bureau postal. Le réseau téléphonique utilisé étant la téléphonie mobile de TELECEL et de l'ONATEL.

10.3. TOURISME ET HOTELLERIE

Il n'existe pas de sites touristiques ni des infrastructures hôtelières dans la commune.

10.4. INSTITUTIONS FINANCIERES

Seule une Agence de la Coopérative d'Epargne et de Crédit (COOPEC) est implantée dans la commune, les autres banques restent concentrées au chef lieu de la province.

CHAPITRE XI. ACTION SOCIALE

11.1. SITUATION ACTUELLE

11.1.1. Enfants en difficultés

Les mesures et actions de protection des différentes catégories d'enfants en difficultés ne sont pas perceptibles dans la commune. Elles consistent à permettre à ces enfants vulnérables de jouir de leurs droits aux soins de santé, à la protection, au logement, à l'alimentation, à l'éducation et à la formation professionnelle.

Les structures de prise en charge de certains de ces cas sont situées en dehors de la commune voir même de la province.

Cependant, on dénombre 512 enfants sinistrés de guerre, 66 enfants dans la rue et 1401 enfants orphelins de père et mère dont 80 enfants orphelins de guerre, 16 enfants orphelins du sida et 1305 enfants orphelins de mort naturelle.

Tableau 11.1. Situation des enfants en difficultés et des orphelins dans la commune

commune	Nbre d'enfants Sinistrés de guerres	Nbre d'enfants de la rue	Nbre d'enfants dans la rue	Nbre d'enfants orphelins de père et de mère				Nbre d'enfants Chefs de ménage	Nbre d'enfants indigents
				de guerre	du sida	Naturelle	Total		
Vugizo	512	0	66	80	16	1305	1401	-	-

Source : Rapport provisoire de l'IDR

11.1.2. Victimes de violences

Dans la commune, on a recensé 2 cas de violence sexuelle : une fille et une fillette. Les cas de viols assistés sont au nombre de 7 (1 femme, 5 filles et 1 fillette).

11.1.3. Veuves, mères célibataires et indigents.

Les veuves et mères célibataires recensées connaissent des difficultés de survie.

Les informations chiffrées sur les veufs, mères célibataires et les indigents de la commune n'existent pas.

11.1. 4. Personnes handicapées

Dans la commune, il n'existe pas de structures s'occupant de la réhabilitation sociale. En effet, celle-ci est un ensemble d'actions menées en faveur des personnes handicapées pour les libérer de leur dépendance sur le plan physique et sur le plan social. Mais la réhabilitation sociale présuppose d'abord la réhabilitation physique, médicale, psycho – sociale et l'enseignement spécialisé.

La commune compte 9 handicapés physiques dont 5 femmes et 4 hommes

Tableau 11.2 . Situation des handicapés dans la commune

Causes Handicapés	Viols			Guerre			Violences familiales			De naissance			Accidents			Autres			Total	
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F
Total commune	0	0	0	1	0	1	2	3	5	0	1	1	0	0	0	1	1	2	4	5

Source : Centre des personnes handicapées de Makamba/Mars 2006

11.2. REINSERTION ET REINSTALLATION DES SINISTRES.

11.2.1. Evolution des rapatriés de la commune

Selon le HCR, 1662 rapatriés ont regagné la commune de 2002 en septembre 2006. Cette commune a enregistré environ 2,86% des rapatriés de la province.

Commune	2002	2003	2004	2005	2006	Total commune
Kayogoro	206	788	159	303	206	1662
Province	4418	19611	11975	16550	5578	58132

Source : HCR – 11/09/06

11.3. HABITAT

L'habitat est extrêmement dispersé. Il s'atomise en une multitude de groupes de quelques maisons, entourées par une clôture : c'est le « rugo ». Les constructions sont noyées dans les bananiers pour la plupart des cas. Elles sont entourées par une enceinte en bois, en bambou, en herbes tressées ou bien en végétal et couverte de chaume.

Le rugo désigne une concession de plusieurs cases ou bien une case isolée. Le paysan apporte le maximum de soins à sa construction, toit en tôle et murs en briques dans le meilleur des cas. Le grenier « ikigega » flanque toujours la maison

11.3.2. Caractérisation de l'habitat rural .

En commune Vugizo, il existe deux types d'habitat à savoir l'habitat groupé souvent rencontré aux chefs lieux de province et des communes ; l'habitat dispersé en milieu rural. Suivant la qualité des matériaux utilisés dans l'élévation des murs, on distingue les maisons en briques cuites, en adobe et en pisé que l'on rencontre d'ailleurs chez les deux types d'habitat.

Concernant l'habitat groupé, le nombre de maisons en briques cuites, adobes et pisé est respectivement estimé à 12%, 32% et 56 %.

La grande majorité des maisons, environ 56% sont donc construites en pisé. Les maisons en pisé dénotent souvent un indice de pauvreté de la part de leurs propriétaires.

S'agissant de l'habitat dispersé, le nombre de maisons en briques cuites est d'environ 5% et de 24% pour les briques adobes. Par contre, la tendance est très élevée dans le cas des maisons en pisé, autour de 70%.

Les types de toiture utilisée sont à prédominance le chaume ($\pm 62\%$), les tôles ($\pm 34\%$) et la tuile ($\pm 4\%$) dans le cas de l'habitat groupé.

En ce qui concerne l'habitat dispersé, le type de toiture posée est à prédominance le chaume ($\pm 58\%$), la tôle ($\pm 37\%$) et la tuile ($\pm 5\%$).

Quant au type de pavement, dans le cas de l'habitat groupé, le ciment est utilisé dans les proportions de ($\pm 5\%$) et la terre battue ($\pm 95\%$).

Eu égard à l'habitat dispersé, le type de pavement utilisé est ($\pm 97\%$) en terre battue, ($\pm 3\%$) en ciment.

11.3.3. Commodité de l'habitat

Concernant la commodité de l'habitat, plus de 99% des maisons en habitat groupé sont sans électricité et (4%) seulement raccordées en eau. En habitat dispersé, aucune maison n'est éclairée et environ 1% raccordées en eau.

En outre, en habitat groupé, moins de 1% des maisons ont des latrines intérieures et environ 99% ont des latrines extérieures.

En habitat dispersé, aucune maison n'a de latrines intérieures, 94% ont des latrines extérieures et 6% sont sans latrines.

11.3.4. Incidences de la crise sur l'habitat

Dans la commune Vugizo, la situation de l'habitat a été une des plus dramatiques que la crise a engendré : plus de 7500 maisons ont été détruites pendant la crise ; ce qui a poussé la population de cette province à fuir le pays vers la Tanzanie et dans les sites de déplacés éparpillés à l'intérieur des communes de cette province.

Actuellement, les populations déplacées sont estimées à environ 6 %. Il est à signaler que les camps de déplacés qui restent se transforment en villages progressivement.

11.3.5. Disponibilité des matériaux locaux de construction

Beaucoup de matériaux de construction sont exploités dans la commune et utilisés dans la mise en œuvre des travaux sur les chantiers.

CHAPITRE XII. SANTE

12.1. ETAT ACTUEL DU SECTEUR

La commune Vugizo compte 3 établissements sanitaires dont 1 centre de santé public, 2 centres de santé agréés.

12.2. DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

L'impact du climat sur la santé humaine est très important, surtout en saison des pluies, périodes de durs travaux champêtres où l'on assiste à l'éclosion de nombreuses maladies parasitaires. Ils n'en reste pas moins évident que les maladies les plus fréquentes sont aussi dues aux mauvaises conditions d'hygiène, d'approvisionnement en eau et par manque d'éducation sanitaire.

Le paludisme sévit à l'état meso hypo endémique) et constitue la cause principale de morbidité -mortalité dans la commune en 2005

En effet, le paludisme touche toutes les catégories d'âge de la population dans la commune.

Tableau n° 12.1. Données épidémiologiques

Commune	Nombre de cas de maladie							
	Paludisme	Maladies diarrhéiques	Parasites intestinaux	Vermineuse	Infections respiratoires aiguës	MST	Dysenterie bacillaire	Malnutrition
Vugizo	577	25	0	55	191	28	16	0
Total province	19312	1781	1513	1292	6899	28	16	20

Rapport annuel 2005 DPS/Makamba

12.3. MEDECINE PREVENTIVE (DONNEES SUR LA VACCINATION).

12.3.1. Santé de la mère à l'enfant.

Nombre de consultations prénatales : 2911

Nombre d'accouchements assistés : 480 soit (31,5%)

Couverture contraceptive : 185

Dans le domaine de la médecine préventive, le Programme Elargi de Vaccination (PEV) qui vise à faire de la vaccination une activité quotidienne des établissements sanitaires dote ces derniers de centres de vaccination.

Chaque année, une grande campagne de vaccination est organisée à travers tout le pays dans le cadre du PEV avec l'appui de l'UNICEF, de l'OMS et d'autres organismes internationaux, en vue de réduire la morbidité et la mortalité infantile dues aux maladies que l'on peut prévenir par la vaccination. Au cours de l'année 2005, environ 4124 doses ont été administrées dont 19.5% antitétanique, 22% contre la tuberculose, 18% contre la polio3, 17.5% contre la DTC et 23% la rougeole.

Tableau 12.2. Données sur la vaccination de la commune en 2005

Commune	Nombre de personnes vaccinées contre				
	VAT2-VAT5	BCG	Polio3	DTC3-Hib3-HeB3	Rougeole
Total Commune	801	904	745	720	954

Source : DPS/Makamba/ Mars 2006

12.4. INFECTION VIH/SIDA

Au cours de l'année 2005, l'état de dépistage par tranche d'âge dans la commune se présente de la manière suivante :

- De 0-14 ans : 1 séropositif féminin ;
- De 15-24 ans : 8 séropositifs dont 6 femmes;
- De 25 ans et plus : 9 séropositifs dont 8 femmes,

Dans l'ensemble, la commune compte 18 séropositifs dépistés dont 15 femmes, soit 83,3% dans la commune. Ceci montre que les femmes sont plus infectées par le VIH/SIDA que les hommes.

Les organisations suivantes appuient les personnes vivant avec le VIH/SIDA (PVVS) : CCPLS, SUFAVIS, ILEV, ABANA

Nombre de PVVS prise en charge en médicament : I.O, A.R.V.

Tableau 12.3. Données sur le VIH/SIDA dans la commune

Commune	Nombre de personnes séropositives											
	0-14 ans			15 ans-24 ans			25 ans et plus			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	Total
Vugizo	0	1	1	2	6	8	1	8	9	3	15	18

Source : DPS/CPLS/Makamba/Mars 2006

12.5. MEDECINE TRADITIONNELLE

La santé humaine est souvent analysée à travers le secteur moderne sans grande considération du secteur traditionnel auquel se confie une grande partie de la population, mais qui, malheureusement échappe aux statistiques. La médecine traditionnelle n'est ni structurée ni intégrée dans le système de santé.

Les intervenants en médecine traditionnelle dans la commune sont les Tradithérapeutes et les accoucheuses traditionnelles.

Comme l'indique le tableau 12.2, la commune compte 34 Tradithérapeutes dont 5 connus officiellement et 60 accoucheuses traditionnelles dont 12 formées avec kits, 24 formées sans kits et 24 non formées.

La médecine traditionnelle joue probablement un rôle important et méconnu. Le recours au guérisseur est particulièrement évident pour les malades habitant loin des centres de santé.

Il est signalé que les 2 formes de soins existants ne sont pas incompatibles : devant l'échec de la médecine moderne, on s'adresse au secteur traditionnel et vice-versa. La conception traditionnelle de toute maladie comme un sort jeté par un proche explique le recours au guérisseur et à ses pratiques dont les effets sont parfois positifs notamment pour les cas de maladies psychiques.

Tableau 12.4. Situation de la médecine traditionnelle

Zone	Tradithérapeutes		Accoucheuses traditionnelles			
	Tradi. Connus officiellement	Trad. Ayant des liens avec méd. moderne	Formées avec kit	Formées sans kit	Non formées	Effectif total
Gishiha	0	0	4	14	18	36
Mpinga	0	0	2	6	4	12
Vugizo	5	0	6	4	2	12
Total Commune	5	0	12	24	24	60

Source : DPS/Makamba/Mars 2006

12.6. SITUATION DES INFRASTRUCTURES SANITAIRES

12.6.1. Etablissements sanitaires

La commune Vugizo compte 3 établissements sanitaires dont 1 Centre de santé public et 2 Centres de Santé agréés. La répartition spatiale de ces établissements est la suivante :

- Zone Gishiha : Centre de santé agréé de Gishiha, en bon état, non électrifié, approvisionné en eau potable avec des bâtiments complets mais l'équipement standard est incomplet ;
- Zone Vugizo : Centre de santé public de Vugizo en bon état, approvisionné en eau potable, non électrifié avec des bâtiments complets mais l'équipement standard est incomplet.
- Zone Mpinga : Centre de Santé public de Mpinga en bon état, approvisionné en eau potable, non électrifié avec des bâtiments incomplets et équipement standard incomplet.

Cette répartition montre que la couverture sanitaire de la commune est très faible. Les infrastructures sanitaires existantes sont très insuffisantes.

Il existe 3 pharmacies privées : à Gishiha Pharmacie Bukiriro, à Vugizo Pharmacie Mwizero et Une Agence Pharmaceutique de Mwizero.

L'accès aux médicaments est difficile pour la population de la commune. L'approvisionnement est plus difficile par manque de la plupart des produits de base. En cas de complication, le malade est évacué à l'hôpital de référence Makamba. Ce qui alourdit les dépenses pour une population rurale déjà démunie.

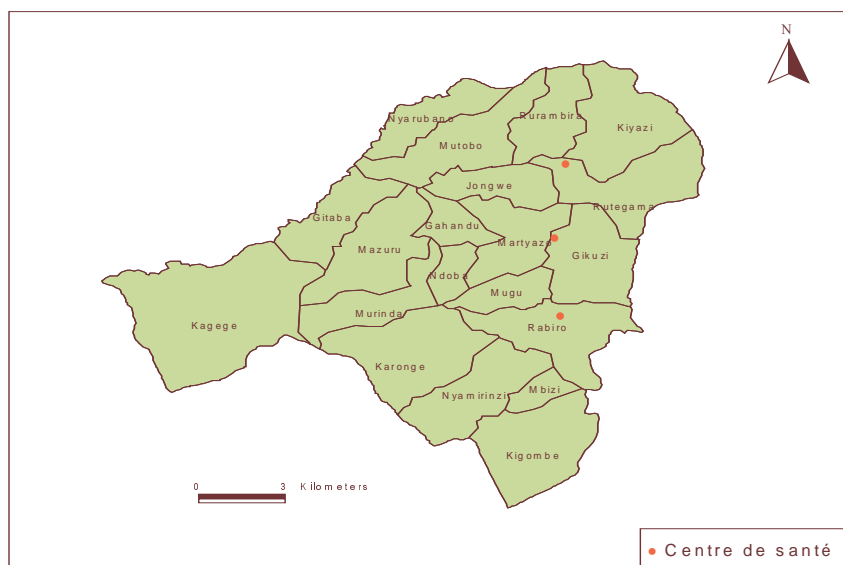
Tableau 12.5 .Répartition des établissements sanitaires par commune

Structure de santé Commune	CDS publics	PS publics	CDS agréés	CDS privés	HR
Vugizo	1	0	2	0	0

Source : Rapport trimestriel 2006 DPS/Makamba

CDS : Centre de Santé ; PS : Poste de soins, HR : Hôpital 1^{ère} référence ; ET : Etablissement paramédical

Infrastructures sanitaires de la commune



12.6.2. Pharmacies

La commune Vugizo compte 3 pharmacies privées.

12.6.3. Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Le tableau 12.1 présente les consultations, le nombre d'hospitalisés et le nombre de lits par établissement sanitaire et par zone dans la commune.

Les Centres de santé de la commune disposent au total de 38 lits. Ils ont enregistré 15293 consultations, soit 1274 consultations par mois et 494 malades hospitalisés au cours de l'année 2005. Le taux de fréquentation au niveau des centres de santé dans la Commune est de 42,7%.

Tableau 12.6 .Capacité d'accueil et fréquentation des établissements sanitaires

Zone	Centres nutritionnels thérapeutiques			Centre de santé			Hôpitaux de 1 ^{ère} référence		
	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.	Cons.	N.L.	N.H.
Gihiha	-	-	-	4509	17	253	-	-	-
Mpinga	-	-	-	3046	11	118	-	-	-
Vugizo			-	7738	10	123	-	-	-
Total Commune				15293	38	494			

Source : DPS/ Makamba/Mars 2006

Cons. : Consultation N.L. : Nombre de lits N.H. : Nombre d'hospitalisation

12.6.4. Personnel soignant

Les besoins en personnel soignant se font sentir dans la commune Vugizo pour toutes les catégories : Infirmiers auxiliaires de santé A3, Techniciens médicaux A2, Techniciens de laboratoire et techniciens de promotion de la santé (TPS)

Le personnel soignant de la commune est donc composé de 4 Infirmiers auxiliaires A3, 1 Technicien médical A2, 1 Technicien médical A1 et 1 Technicien de promotion de la santé.

Au total 6 agents soignants pour une population de 64 627 habitants. Soit un ratio de 1 infirmier pour 10771 habitants.

Le personnel non soignant est composé de 27 personnes d'appui (17 formés sur le tas et 10 non formés) dont 41% femmes.

12. 7. INTERVENANTS

En plus du Ministère de la santé, les Agences du Système des Nations Unies comme l'OMS, le PNUD et l'UNICEF interviennent dans la lutte contre le VIH/SIDA par le renforcement des capacités du personnel soignant, la fourniture des médicaments, les vaccins, le matériel médical, la logistique etc..

Le PAM intervient aussi par la distribution de vivres.

Des ONG internationales telles que CORDAID et autres interviennent dans le secteur santé en commune Vugizo. Les appuis de ces organisations portent sur:

- Approvisionnement en médicaments et matériel médico - technique ;
- Renforcement des capacités (formation) du personnel soignant ;
- Appui logistique.
- Réhabilitation des Centres de Santé.

La Banque Mondiale intervient dans la lutte contre le VIH/SIDA.

12.8. APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

12.9.1. Desserte en eau potable de la commune

En observant le tableau ci-dessous, on constate que la commune Vugizo dispose de 604 points d'eau comprenant les sources aménagées, les bornes fontaines publiques et les branchements particuliers. Environ 30% de ces points d'eau sont défectueux ; ce qui dénote un mauvais fonctionnement des RCE. 10% des points fonctionnels sont des branchements particuliers.

En moyenne, la commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 18 ménages. En plus, la commune est dotée de plus d'un point d'eau fonctionnel à 500m du domicile des usagers. Si tous les points d'eau défectueux étaient réparés, la commune enregistrerait 13 ménages par point d'eau.

Tableau 12.7 : Desserte en eau par commune.

Commune	Superficie.	Nombre de ménages	Nbre points d'eau													
			SAF	SAN F	BFF	BFNF	BP	P F	PNF	SCEP	Nbre total de points d'eau					
											Fonctionnel s	Non fonctionnels	Total	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels	Nbre de ménage par points d'eau fonctionnels et non	Nb de points d'eau fonctionnels / 500 m
Vugizo	230,86	7629	268	140	112	40	44	0	0	0	424	180	604	18	13	1.83
Total province	1959,6	62544	1371	908	516	198	1252	0	0	0	3139	1106	4245	20	15	1.6

Source :RCE/Province/Makamba

12.9.2. Réseaux d'adduction d'eau

L'analyse du tableau ci-dessous montre que la commune Vugizo compte 26 réseaux d'adduction d'eau totalisant 147,7km de linéaire, 44 réservoirs desservant 152 bornes fontaines dont environ 26% sont défectueuses. Ce qui montre que la prise en charge de la gestion et de l'entretien des infrastructures d'eau laisse encore à désirer.

Tableau 12.8. Réseaux d'adduction d'eau de la commune

Commune	Nbre réseaux	Nombre de réseaux		Nombre de réservoirs	Nombre de collines desservies	Nombre de collines non desservies	Linéaires des réseaux (km)
		BFF	BFNF				
Vugizo	26	112	40	44	14	6	147,7
Total Province	87	516	198	209	83	56	667,4

Source : RCE BFF : Borne fontaine fonctionnelle BFNF : Borne fontaine non fonctionnelle.

12.9.3. Mode de gestion et d'entretien des infrastructures d'eau

La gestion des infrastructures d'eau en milieu rural est assurée par la Régie communale de l'Eau (RCE). L'entretien courant des installations d'eau étant assuré par les usagers des points d'eau et le fontainier communal.

12.9.4. Intervenants.

Les grands intervenants en matière d'approvisionnement en eau en milieu rural sont notamment la Direction Générale de l'Hydraulique et des Energies Rurales (DGHER) qui assure la coordination du secteur, l'UNICEF à travers le Projet Eau et Assainissement (PEA), les ONG internationales et nationales ainsi que quelques bureaux privés.

CHAPITRE XIII. EDUCATION

13.1. GENERALITES

Le système d'éducation et de formation dans la commune est organisé par le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

L'accès à l'Education au Burundi reste limité du fait de plusieurs facteurs notamment la pauvreté des ménages, le faible niveau d'instruction des parents ainsi que le peu d'infrastructures éducatives implantées dans la commune.

Pour pallier cette lacune, l'on fait recours à l'éducation non formelle qui s'adresse aux jeunes non scolarisés et aux adultes afin de leur donner une éducation de base à travers un programme d'alphabétisation qui se réalise dans les communautés catholiques.

Le retour progressif de la sécurité a permis une remontée des indicateurs de fréquentation scolaire. Les indicateurs en matière de l'éducation sont détaillés dans les tableaux suivants.

13.2. ENSEIGNEMENT FORMEL

13.2.1. Enseignement primaire

La commune compte actuellement 22 écoles primaires dont 18 à cycle complet avec 136 salles de classe. Ces écoles totalisent 9319 écoliers dont 47,54% de filles, encadrés par 246 enseignants. Le ratio moyen élèves/classe est de 68. Par contre, le ratio élèves/enseignant est de 38. Ce qui montre que les deux ratios sont supérieurs aux normes de l'UNESCO qui préconise 30 élèves par salle de classe et par enseignant.

L'effectif des élèves inscrits en première année est de 2405. Cet effectif a augmenté par rapport à l'année scolaire 2004 – 2005 du fait de la politique « **Education pour Tous** » du Gouvernement Burundais, traduite par gratuité de l'Enseignement primaire. L'effet immédiat est la surcharge des salles de classes avec en moyenne 67 élèves par classe et l'insuffisance de bancs pupitres

Tableau 13.1. Nombre et capacités d'accueil des écoles primaires (A/S: 2005-2006)

Etablissements Zones	Primaire									
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Nbre bancs pupitres	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC			G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens.
Gishiha	8	7	62	1342	2316	2181	4397	127	71	35
Mpinga	8	5	32	950	1350	1210	2660	54	80	47
Vugizo	6	6	42	1034	1229	1139	2362	65	56	36
Total commune	22	18	136	3326	4889	4430	9319	246	68	38

Source : DPE/Makamba/juillet 2006

CC : Cycle Complet

13.1.2. Enseignement secondaire général

La commune compte 4 écoles secondaires dont 1 à cycle complet avec 33 salles de classe, un effectif de 1588 élèves dont 47,2% de filles. Ces élèves sont encadrés par 51 enseignants.

Le ratio moyen est de 48 élèves par classe, avec un ratio élèves/enseignant de 31 au cours de l'année scolaire 2005-2006.

Tableau 13.2. Nombre et capacités d'accueil des écoles secondaires (2005-2006)

Etablissements Zones	Secondaire								
	Nbre d'écoles		Nbre de salles	Effectif des élèves			Effectif des Ens.	Ratios	
	Total	CC		G	F	T		Elèves/Salle	Elèves/Ens
Gishiha	2	1	22	486	485	971	38	44	25
Mpinga	1	0	3	108	56	164	2	54	82
Vugizo	1	0	8	244	209	453	13	56	35
Total Commune	4	1	33	838	750	1588	53	48	31

Source : DPE/MakambaMars 2006

CC : Cycle Complet

13.1.3. Personnel enseignant

Au primaire, la commune compte 244 enseignants dont environ 44% de sexe féminin et, 53 enseignants au secondaire dont plus de 9% de femmes.

Tableau 13.3. Situation du personnel enseignement dans la commune par sexe

Zones	Ecoles primaires			Ecoles secondaires		
	H	F	Total	H	F	Total
Gishiha	68	58	126	36	2	38
Mpinga	38	17	55	2	0	2
Vugizo	31	32	63	10	3	13
Total Commune	137	107	244	48	5	53

Source : DPE/Makamba/Mars 2006

13.1.4. Enseignement secondaire technique et professionnel

Il n'existe aucune école d'enseignement technique ou professionnelle dans la commune de Vugizo.

Infrastructures scolaires (2005-2006)



13.3. ENSEIGNEMENT INFORMEL

L'enseignement non formel englobe les formations dispensées en dehors du système d'enseignement formel classique. Elle couvre les centres d'instruction et d'Alphabétisation encadrée par les différentes confessions religieuses, l'enseignement des métiers et les centres d'alphabétisation des adultes, les deux derniers secteurs se trouvant dans le Ministère de l'Education Nationale et de la Culture.

13. 2. 1. Ecoles Yaga Mukama

Ce sont les écoles d'enseignement catholique qui ont comme superviseur le Bureau National pour l'enseignement catholique. (BNEC). Pour l'admission des élèves dans ces écoles, il n'y a pas de critères déterminants en ce qui concerne l'âge. Chaque Diocèse reste maître quant à l'organisation de ces écoles.

Avec la suppression des frais scolaires, on croyait que les enfants ne fréquenteraient pas ces écoles mais ils continuent à le faire surtout du côté des filles..

La commune Vugizo compte actuellement 4 écoles Yaga Mukama pour un effectif de 226 élèves dont 143 Filles (63%) répartis dans 8 salles de classes avec 4 enseignants qui les encadrent.

La formation dispensée dans les écoles Yaga Mukama vise au-delà de l'acquisition des connaissances et des valeurs chrétiennes, la transmission de connaissances de base par l'alphabétisation et la connaissance du milieu rural afin de leur permettre de mieux s'intégrer dans leur communauté.

13. 2. 2. Centres d'alphabétisation

La commune compte 7 centres d'alphabétisation fonctionnelle en 2005/2006 avec 266 apprenants dont 124 femmes (47%) répartis dans 7 salles de classe avec 7 Enseignants alphabétiseurs. Les thèmes traités dans les séances d'alphabétisation sont relatifs à la vie quotidienne et en rapport avec l'agriculture et l'élevage modernes, la nutrition, l'habitat décent, la santé, l'hygiène, le planning familial, les métiers, l'épargne.

Les caractéristiques de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes sont la pénurie d'animateurs alphabétiseurs, l'absentéisme des auditeurs le manque de suivi.

L'animation des centres d'alphabétisation est assurée par des volontaires dont les prestations sont bénévoles.

13.2.3. Ecoles de Métiers

Il existe une (1) école d'enseignement de métiers dans la commune plus précisément au centre Vugizo où on enseigne la couture et la menuiserie. On dénombre aussi deux (2) centres de formation sociale(FS) à Gishiha et à Gahandu (Zone Mpinga) où on enseigne également la couture et la menuiserie. Ces écoles comptent 38 élèves dont 23 filles avec 8 Enseignants dont 6 femmes.

Les Centres de formation de Gishiha et Gahandu ne sont pas équipés et sont encadrés par des enseignants de niveau très bas qui nécessitent des formations de renforcement des capacités.

13.4. GESTION DU SYSTEME SCOLAIRE

La commune Vugizo dispose d'un canton scolaire. La gestion du système scolaire dans la commune est assurée par l'inspection cantonale de l'enseignement. A la tête de chaque canton scolaire se trouve un inspecteur de l'enseignement qui est sous l'autorité hiérarchique de la direction provinciale de l'enseignement. Celle-ci travaille en étroite collaboration avec le comité des parents d'élèves qui est une représentation des communautés. Cette collaboration permet aux parents de s'impliquer dans la gestion scolaire de la commune.

13.5. EFFICACITE DU SYSTEME

Le système est d'une efficacité interne réduit. Le taux de redoublement est de 28% au primaire contre 2,9% au secondaire. Le taux de déperdition est de 3,34% au primaire contre 0,6% au secondaire. Sur le plan pédagogique, les enseignants du primaire sont qualifiés, mais les élèves comme les enseignants ont des manuels insuffisants. Au secondaire, on enregistre un certain nombre d'enseignants non qualifiés sur le plan pédagogique, pour prester à ce degré d'enseignement. Ici comme au primaire, les élèves et les enseignants n'ont pas de manuels suffisants.

13.6. INTERVENANTS

Ministère de l'Education Nationale et de la Culture, le COPED, la population.

CHAPITRE XIV. JEUNESSE, SPORT ET CULTURE

14.1. ENCADREMENT DES JEUNES

Il n'existe pas de structure d'encadrement des jeunes alors la population de la commune est majoritairement jeune. Même le Centre Jeune qu'on rencontre dans d'autres communes de la province n'est pas encore implanté à Vugizo. Donc, la forme d'encadrement la plus connue dans la commune est l'apprentissage des métiers et le regroupement en associations.

Tableau 14.1. Structures d'encadrement des jeunes

Commune	Types d'associations	Nombre d'associations	Types d'encadrement/ Domaines d'intervention	Nombre de jeunes encadrés		
				H	F	Total
Vugizo	Culturelles	2	Danses traditionnelles	45	-	45
Total province				1 197	250	1.447

Source : Administrations communales et provinciale

14.2. SPORT

Dans la commune on pratique le football, basket-ball, volley-ball et l'athlétisme. Ces différents types de sports sont pratiqués sur des terrains des établissements scolaires dans la plupart des cas. Il y a 5 terrains de football dont 4 en bon état, 2 terrains de basket ball en mauvais état et 3 terrains de Volleyball tous en mauvais état.

Il est à signaler que la commune Vugizo se distingue des autres communes dans les compétitions d'athlétisme par des jeunes athlètes qui sont très endurants et rapides pour différentes courses. Ils ont besoin d'un encadrement sérieux et des entraînements réguliers pour se préparer aux compétitions nationales et internationales.

14.3. PATRIMOINE CULTUREL

Il existe des associations de danse traditionnelle et un monument de l'Unité Nationale dans la commune. Actuellement, ce monument ne connaît pas d'entretien.

14.4. INTERVENANTS.

Les seuls intervenants connus dans l'encadrement des jeunes sont les encadreurs de sport au niveau des écoles secondaires.

CHAPITRE XV. JUSTICE

15.1. GÉNÉRALITÉS

La justice constitue une condition sine qua none de la cohésion et de la pérennité de la société. Le concept de justice renferme deux aspects :

- Un idéal : un service public par lequel l'Etat exerce une des prérogatives de sa souveraineté ;
- C'est par elle que la puissance publique garantit la jouissance paisible des droits civils, le respect des libertés publiques individuelles et collectives et des droits fondamentaux de l'homme.
- Une justice saine, équitable permet l'épanouissement de tout en chacun et la prospérité d'une nation.

Suite à des crises répétitives qu'a connues le pays, dont celle de 1993 constitue la plus récente et la plus dévastatrice, des vies humaines et des infrastructures ont été détruites par les burundais eux-mêmes.

Le secteur de la justice n'a pas été épargné aussi bien à l'endroit de son personnel que de ses infrastructures ; ce qui accentua les besoins tant matériels qu'humains dans ce secteur. Pour appuyer dans ce domaine et permettre le fonctionnement de ses différents services, des programmes nationaux et internationaux se sont multipliés ; des réformes institutionnelles et structurelles sont en cours.

15.2. SERVICES JUDICIAIRES

15.2.1. Type de services judiciaires

Les services judiciaires de la commune Vugizo compte un tribunal de résidence ayant son siège au chef lieu de la commune.

15.2.2. Performances des services judiciaires.

15.2.2.1. Litiges civils

Selon les informations recueillies auprès des archives du tribunal de résidence à Vugizo, la performance des services judiciaires pourrait se résumer comme suit :

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 237 dont 75 restant au début de l'année de référence et 162 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 126, il ressort qu'environ 53% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est faible dans la commune.

Au cours de la même année 130 dossiers ont été exécutés, soit environ 103% des dossiers jugés et clôturés ; c'est-à-dire que la performance au niveau des jugements rendus et ceux exécutés est excellente. Les jugements exécutés comprennent ceux jugés et clôturés l'année antérieure et l'année en cours.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Vugizo est plus performante en exécution des jugements rendus que dans le jugement et la clôture des dossiers.

Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des dossiers jugés et clôturés par rapport aux jugements exécutés.

15.2.2.2. Litiges pénaux

Le nombre de dossiers à traiter au cours de l'année de référence est de 58 dont 45 restant au début de l'année de référence et 13 dossiers enregistrés l'année en cours.

En considérant le nombre de dossiers jugés et clôturés qui est de 25, il ressort qu'environ 43% des dossiers à traiter, ont été jugés et clôturés ; ce qui montre que la performance est basse. Sur les 25 jugés et clôturés, 36 ont exécutés, soit une performance de 144%.

De ce qui précède, on peut conclure que la commune Vugizo est moins performante en jugement et clôture des dossiers qu'en exécution des jugements rendus. Ce contre performance s'explique particulièrement par la moyenne basse des jugements rendus et clôturés par rapport aux jugements exécutés.

Tableau 15.1. : Performances des services judiciaires : Litiges civils et pénaux

Commune	Nature des litiges	Dossiers restant au début de l'année de référence	Nombre de dossiers enregistrés	Nombre de dossiers jugés et clôturés	Nombre de dossiers jugés avant faire	Nombre de dossiers en cours	Nombre de dossiers transmis	Nombre de dossiers fixes	Nombre de dossiers exécutés	Nombre de dossiers non encore exécutés
Vugizo	Civils	75	162	126	0	95	0	0	130	147
	Pénal	45	13	25	0	21	2	0	36	80
Total province		437	986	712	43	558	23	0	616	1121

Source : Tribunal de résidence

15.3. INFRASTRUCTURES

Les locaux de travail des services judiciaires sont empruntés, en mauvais état, avec un équipement insuffisant. Ils sont de dimensions insuffisantes, mais dotés d'une salle d'audience. Ils n'ont ni eau, ni électricité, ni latrines.

15.4. EQUIPEMENTS

Le tribunal de résidence de Vugizo n'a qu'une vieille machine à écrire. Il n'y a ni photocopieuse ni ordinateur.

Concernant le matériel technique, il n'y en a pratiquement pas. Le mobilier est insuffisant. Comme moyen de déplacement le tribunal de résidence ne dispose même pas d'un vélo.

15.5. PERSONNEL

Le personnel du tribunal est composé d'un 1 juge Président, 5 Juges dont 1 femme, 4 Greffiers dont une femme, 3 assesseurs et 2 Plantons.

14.6. JUSTICE GRACIEUSE

La justice gracieuse est l'une des institutions auxiliaires de la justice. Elle est rendue par le Conseil des Notables de la colline ainsi que les conseillers collinaires nouvellement élus par la population. Ces conseillers sont institués sur toute l'étendue de la Province.

La composition du Conseil des Notables est fixée par les usages locaux tandis que celle des conseils de colline est fixée par la loi N° 1/016 du 20/04/2005 portant organisation de l'administration communale.

La procédure suivie devant ces conseils est fixée par les usages locaux sous réserve du respect des règles relatives à la récusation, au respect du secret professionnel et l'ordre public. Le travail des membres est fait à titre bénévole.

Dans la commune, la justice gracieuse est rendue par 76 notables dont 24 en zone Gishiha, 36 en zone Vugizo, 16 en zone Mpinga, ainsi que les élus collinaires venant de toutes les collines de la commune.

Elle est rendue d'une façon arbitrale et réconciliatrice. La procédure est souvent contradictoire avec recours à l'audition des témoins si besoin. et les litiges qu'elle tranche sont toutes confondues par ignorance des lois pénale et civile. La nature des sentences rendues est la réconciliation et l'arbitrage aboutissant à des conseils.

La relation de continuité entre la justice gracieuse et la justice moderne n'y est pas car, le conseil des notables ne constitue pas un autre degré de juridiction. Ainsi, les parties sont libres de saisir ou pas ce conseil avant de saisir le tribunal de résidence.

CHAPITRE XVI. PERSPECTIVES DU DEVELOPPEMENT

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
1. Agriculture	<ul style="list-style-type: none"> -Gamme variée de spéculations agricoles ; -Main d'œuvre abondante et laborieuse ; -Disponibilité de marchés d'écoulement ; -Retour de la paix avec possibilité de retour des financements 	<ul style="list-style-type: none"> -Mauvaises pratiques culturales -Insuffisance de semences améliorées et d'intrants agricoles ; -Aléas climatiques ; -Encadrement soumis aux contraintes physiques (climat capricieux), structurelles (organisation inadaptée, démotivation du personnel), financières ; - Maladies des cultures. -Insuffisance des centres semenciers. -Impraticabilité des routes pour l'écoulement des produits. -Conjoncture internationale des prix défavorables 	<ul style="list-style-type: none"> -Varier les spéculations en orientant la recherche vers des cultures oléagineuses - Créer un autre centre semencier - Doter l'agronome communal et les assistants agricoles des zones et moniteurs des moyens de déplacement et d'autres matériels de travail ; - Former/recycler l'agronome communal et les assistants agricoles des zones - Promouvoir l'octroi facile des crédits agricoles ; - Organiser les agriculteurs en coopératives autour des productions.
2. Elevage	<ul style="list-style-type: none"> -Climat favorable à l'élevage ; -Main d'œuvre laborieuse ; -Appui par PRASAB 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de pâturages ; -Manque d'encadrement (insuffisance du personnel au niveau zone) -Manque de semences de races améliorées pour l'insémination artificielle ; -Manque d'infrastructures d'élevage ; 	<ul style="list-style-type: none"> -Relancer l'encadrement ; -Construire et réhabiliter les infrastructures d'élevage ; -Promouvoir les cultures fourragères et des unités de transformation des produits d'élevage. -Multiplier les pharmacies vétérinaires. -Promouvoir l'élevage intensif -Initier les élevages en stabulation permanente.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Pisciculture	La population disponible et favorable pour la pisciculture	-Manque d'intrants (Alevins, aliments, le matériel de pêche ou de récolte...etc) ; -Méconnaissance des techniques piscicoles; -Manque d'encadreurs compétents et outillés suffisamment ; -Les vols.	<ul style="list-style-type: none"> - Former la population en matière de pratique des étangs piscicoles - Encadrer les pisciculteurs potentiels ; - Disponibiliser les centres d'approvisionnement en alevins
Forêt	- Existence des boisements naturels dans la commune dont certains déclarés paysages protégés.	- Faible capacité institutionnelle en matière de gestion et d'aménagement des forêts ainsi que la défaillance au niveau de la coordination intersectorielle ; -Manque de personnel qualifié et de moyens matériels et financiers fait que les services forestiers n'arrivent pas à effectuer les tâches opérationnelles qui les incombent ; -Non structuration de la filière bois ainsi que le manque de professionnalisme en la matière ; -Non disponibilité des semences pour les pépiniéristes ; -Absence de suivi régulier ; -Déboisement illicite ; -Pratique de feu de brousse ;	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer les capacités institutionnelles en matière de gestion des forêts ; -Renforcer les capacités du personnel ; -Former des pépiniéristes communautaires ; -Disponibiliser les intrants pour les pépiniéristes ; -Sensibiliser la population sur les conséquences désastreuses du déboisement et des feux de brousse ; -Mettre en place un système participatif de surveillance du déboisement

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Géologie, Mines, Minerais et Carrières	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des gisements de minerais non encore exploités 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'investissement dans ce secteur ; - Le code minier et pétrolier du Burundi n'est plus adapté ; - Manque de financement pour exploiter les gisements découverts et faire la recherche pour en découvrir d'autres 	<ul style="list-style-type: none"> - Etude géologique pour l'identification de la richesse minière de la province et mettre en évidence les différents gisements trouvés - Chercher un financement
Habitat	<ul style="list-style-type: none"> - La volonté de la population à reconstruire - La sensibilité des partenaires sur les besoins de reconstruction - Existence d'artisans dans la commune - Existence relative des matériaux locaux de construction - Disponibilité de la main d'œuvre local 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du bois de construction : les perches manquent presque dans toutes les communes. - Manque de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins urgents de reconstruction et d'amélioration de l'habitat - Manque de moyens financiers pour l'aménagement des parcelles dans les périmètres urbains - Les prix élevés des matériaux de construction, la rareté des maisons locales de vente des matériaux et les faibles revenus des ménages - Destructions des maisons suite à la crise ; - D'autres délaissées 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibiliser la population à la reconstruction - Sensibiliser la population au bon entretien des maisons ; - Promotion des associations de la filière habitat - Utilisation rationnelle des matériaux de construction ; - Promotion de l'artisanat pour former les maçons et de charpentiers ; - Viabilisation des quartiers déjà habités et d'autres quartiers car les demandes sont nombreuses ; - Disponibiliser les matériaux de construction à des prix relativement accessibles, la production des matériaux locaux de construction,

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Energie	-Existence de cours d'eau dans la commune pour la construction de centrale hydroélectrique.	- La DGHER n'est pas à mesure d'électrifier tous les centres et infrastructures socio-économiques ruraux	<ul style="list-style-type: none"> - Etendre les lignes électriques existantes pour atteindre la commune, les écoles, les infrastructures sanitaires et autres - Négocier les financements nécessaires - Relancer les panneaux scolaires et le biogaz dans les centrées où les lignes électriques sont difficiles à réaliser ; - Subventionner les équipements électriques pour qu'ils soient accessibles au pouvoir d'achat de la population.
Industrie	Existence d'une main d'œuvre dans la commune	<ul style="list-style-type: none"> - Faible esprit d'initiative - Manque de financement - Dépendance de l'extérieur pour l'approvisionnement de certaines denrées alimentaires - Manque de formation et d'information en technologie 	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des unités artisanales à caractère industriel ; - Multiplication des champs de riz et création d'une rizerie - Manque de formation et d'information en technologie

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Artisanat	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'infrastructure : les CEM - Potentialités de l'environnement (bois, terre et eau) 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'un cadre institutionnel solide et stable soutenu par des textes législatif et réglementaires appropriés ; -Absence d'une politique nationale de l'artisanat pouvant permettre l'encadrement et la promotion de l'artisanat ; -Insuffisance de formation, de perfectionnement et de qualification des artisans ; - Insuffisance des ressources allouées au secteur de l'artisanat (humaines, matérielles et financières) ; - Inadéquation production écoulement des produits artisanaux ; - Accès difficile des artisans au micro crédit et au marché public ; - Problèmes divers liés à la crise politique et socio-économique du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les capacités du personnel chargé de l'encadrement des artisans en matière de gestion, d'animation et d'organisation ; - Améliorer le système d'approvisionnement des matières premières éparpillées à travers tout le pays ; - Promouvoir la micro entreprise à travers la redynamisation des activités artisanales ; - Promouvoir l'octroi des micros crédits aux petits entrepreneurs potentiels artisanaux ; - Organiser l'écoulement des produits artisanaux par l'exportation, etc ...

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Santé	- Existence de témoins pour la construction d'infrastructure sanitaires	- Insuffisance d'infrastructures sanitaires - Insuffisance/manque du personnel de santé et des produits de soins - Manque d'équipements sanitaire adéquat et moderne ; - Un grand nombre d'accouchements non assistés ; - Ignorance des règles d'hygiène dans le milieu rural ; -Recours de la population aux guérisseurs traditionnels ; - Manque d'eau courante et électricité de certaines infrastructures sanitaires ; - Manque d'établissement paramédical et institut médical.	- Réhabilitation et construction d'infrastructures sanitaires - Recrutement et formation du personnel soignant qualifié ; - Promotion des soins préventifs ; - Dotation des structures de santé en équipements modernes ; - Mettre en place un établissement paramédical dans la commune.
Transport et communication	Existence des pistes rurales	- Manque de structure organisée de gestion des routes ; - Mauvais entretien des routes, - Manque de pièces de rechange pour les engins ;	-Mettre en place une structure organisée de gestion des routes ; - Entretien des routes existantes ;

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de beaucoup de ressources en eau non exploitées dans la commune : sources d'émergence, aquifères (eaux souterraines), étangs et cours d'eau ; - Relief généralement escarpé et mieux adapté à l'aménagement des sources d'eau à des fins d'adductions gravitaire, économiquement moins onéreux par rapport au système par pompage. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources financières limitées de la commune; - Multitude d'infrastructures d'eau endommagées suite à la crise; - Torpillage du fonctionnement des RCE (détournement des fonds des RCE par leurs gestionnaires, ingérences des autorités administratives dans la gestion des fonds des RCE et leur utilisation à des fins, autres que celles de l'eau). - Manque de prise de conscience (de l'importance de la ressource eau) des gestionnaires des installations d'eau et de leurs usagers ; - Déboisement anarchique des bassins versants, conjugué avec l'effet néfaste des feux de brousse contribue fortement à la réduction du potentiel hydrique ; - Technologies utilisées très limitées et souvent inappropriées dans la mise en valeur des ressources eau ; - Insuffisance des techniciens bien formés en techniques d'alimentation en eau. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et cartographier toutes les ressources en eau (source sources d'émergence, aquifères, étangs et cours d'eau), existantes dans la commune ; - Réhabiliter toutes les infrastructures d'eau endommagées dans la commune. - Redynamiser les structures de gestion des infrastructures d'eau (RCE) ; - Sensibiliser la population à la bonne utilisation, à la prise en charge de l'entretien et de la gestion des installations d'eau ; - Reboiser systématiquement tous les bassins versants et plateaux dénudés pour juguler la déperdition du potentielhydrique de la province. - Mener une étude sur les techniques appropriées de mise en valeur des différents types de ressources en eau et les vulgariser ; - Former des techniciens en alimentation en eau en nombre suffisant ; - Elaborer un programme général d'approvisionnement en eau de la province ; - Mobiliser les financements pour la mise en œuvre du programme.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Education	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité des ressources naturelles pour la construction de nouvelles infrastructures scolaires - Existence de beaucoup d'intervenants dans le secteur 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance des infrastructures scolaires, des équipements, de matériels didactiques et d'enseignants ; Mauvais état de certains bâtiments scolaires ; - Sensibiliser la population en généra et les parents en particulier pour qu'ils soient imprégnés de la valeur de l'école sans ségrégation de sexe - Impliquer les collectivités locales dans le développement d'une école communautaire -Organiser les intervenants en matière d'éducation dans un partenariat actif et synergique - Taux d'analphabétisme très élevé - Taux de redoublement et d'abandons très élevés - Disparité de scolarisation entre les filles et les garçons (au détriment des filles) 	<ul style="list-style-type: none"> -Créer des écoles primaires sur les collines qui n'en disposent ; -Créer d'autres collèges communaux ; -Construire de nouveaux bâtiments ; -Réhabiliter les bâtiments scolaires en mauvais état ; -Recruter d de nouveaux enseignants, -Equiper les établissements scolaires ; -Construire des latrines pour les écoles ; -Approvisionner les établissements scolaires en eau potable ; -Réduire les disparités de scolarisation entre garçons et filles ; -Redynamiser l'alphabétisation des adultes.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un collectif des associations des jeunes qui aide les petites associations à résoudre certains problèmes q'elles ne peuvent pas affronter seules ; - Existence de partenaires s'intéressent à la jeunesse : UNESCO, UNICEF, les confessions religieuses, CNR... 	<ul style="list-style-type: none"> -Manque de la concertation et de collaboration entre les associations ; -Manque des structures d'appui à l'insertion économique des jeunes ; -Manque d'encadrement lié à la modicité des ressources allouées au secteur de la jeunesse, au regard de l'immensité des besoins ; -Manque de cadre sportif bien organisé et diversifié pour servir d'espace d'échange et partant de paix entre la population sortant de la guerre. 	<ul style="list-style-type: none"> -renforcer l'encadrement de la jeunesse par les activités génératrices de revenus et par les activités sportives ; -renforcer le dispositif juridique pour lutter plus efficacement contre les abus des adultes délinquants, voire criminels à l'endroit des jeunes; -former les jeunes à l'entreprenariat ; promouvoir les activités culturelles à travers des clubs de jeunes.

Secteurs	Atouts/ Potentialités	Contraintes	Stratégies/ actions à mener
Justice	<ul style="list-style-type: none"> - Sa population est réceptive à la sensibilisation, l'administration devrait alors l'amener à répondre au convocation - Les terrains non exploités sont vastes qui pourrait résoudre des problèmes fonciers 	<ul style="list-style-type: none"> -Lenteur caractérisée de la justice due à la complexité des procédures à suivre ; -Complexité des dossiers relatifs aux conflits liés aux terres, à la succession et à l'application du Code des personnes et de la famille ; -Personnel non qualifié; -Manque de formation spécialisée pour certains domaines ; -Conditions de travail très précaires ; -Manque de moyens de transport, de communication ; -Délabrement et vétusté des locaux -Insuffisance de matériel d'usage, équipement, etc ... 	<ul style="list-style-type: none"> -Allouer un budget conséquent au secteur de la justice ; -Réhabiliter et construire des bâtiments pour le service judiciaire ; -Doter le service judiciaire des moyens de transports et de communication fonctionnels, les centres d'études et de documentation juridiques ; -Réformer le cadre légal et clarifier les procédures pour pallier aux lenteurs judiciaires et dans l'exécution des décisions rendues ; -Accorder un salaire encourageant pour freiner les défections des personnels compétents; -Traduire les textes de loi en Kirundi et veiller à leur diffusion.
Commerce	<ul style="list-style-type: none"> - Existence des marchés communaux 	<ul style="list-style-type: none"> - La désorganisation du circuit de distribution. - Le faible niveau des revenus des ménages - Peu d'accès aux crédits bancaires pour les petits commerçants ; - Taux d'intérêt bancaire élevé ; - Faible production des produits vivriers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruction et redynamisation des centres de négoce - Disponibiliser les produits et stabiliser les prix - Créer un fonds d'appui aux petits commerçants et les sinistrés en particulier
Tourisme et hôtellerie	<ul style="list-style-type: none"> Existence de beaux sites dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Enclavement de la commune ; - Manque de site touristique et d'infrastructure hôtelière aménagées. 	<ul style="list-style-type: none"> -Désenclaver la commune ; -Construire des infrastructures hôtelières dans la commune -Aménager certains sites dans la commune.

CONCLUSION

La commune Vugizo est limitée au Nord-Ouest par les communes Bururi et Vyanda, au Sud-Est par la commune Mabanda, à l'Est par la commune Makamba, au Sud-Ouest par la commune Nyanza-Lac.

Le chef-lieu de commune et en même temps de la zone est situé à 49km du chef lieu de la province Makamba. La commune compte 3 zones subdivisées en 20 collines.

Elle s'étend sur 2 régions naturelles à savoir le Bututsi et le Mumirwa.

Le climat est rude. Les pluies sont généralement abondantes pendant la saison humide qui s'étale entre octobre et avril. La saison sèche dure 3 à 4 mois.

Les températures les plus élevées sont enregistrées en août, septembre et octobre avec une faible variation des températures moyennes mensuelles et de forts écarts diurnes.

Le relief de la commune Vugizo est constitué par le prolongement de la crête et des hauts plateaux avec une altitude comprise entre 1500 et 2500m.

Les principaux cours d'eau de la commune sont la Nyengwe et la Nyabikere.

La population de la commune est estimée à 64627 habitants en 2005, avec une densité moyenne de 248 habitants/km².

Concernant l'agriculture, les principales cultures vivrières de la commune par ordre d'importance sont : la pomme de terre, la patate douce, le manioc, la banane, le haricot, le maïs. A cela s'ajoute le caféier comme culture de rente.

S'agissant de l'élevage, la commune Vugizo est pastorale. Un élevage extensif et semi intensif de bovins, caprins, ovins, porcins et volailles, est pratiqué dans toute la commune. La quasi-totalité des infrastructures zoosanitaires et équipements ne fonctionne plus.

En commune Vugizo, la pisciculture est absente.

Eu égard aux forêts, les boisements naturels de la commune totalisent 2489ha et les boisements artificiels 1086ha.

Concernant l'industrie et l'artisanat, la commune ne dispose d'aucun type d'industrie. Toutefois, elle compte quelques stations de lavage du café cerise, comme industrie.

Les trois types d'artisanat (artisanat de production, artisanat de service et artisanat d'art ou décoratif) se développent petit à petit dans la commune et les zones.

S'agissant des formations géologiques, des gisements de diamant ont été découverts dans la commune.

En ce qui concerne l'énergie, la desserte en électricité dans la commune est absente. Concernant les activités commerciales de la commune, elles sont essentiellement dominées par le commerce des produits agricoles aussi bien sur les marchés que dans les boutiques, la vente des animaux sur pied, les produits forestiers, les produits de pêche, quelques produits transformés, ainsi que les produits manufacturés.

Eu égard aux infrastructures routières, la totalité des routes en terres battues et pistes rurales sont en très mauvais état ; ce qui constitue un enclavement pour les zones de la commune et un grand handicap aux échanges commerciaux avec d'autres communes. Toutefois, la commune entretient des échanges commerciaux avec les communes limitrophes.

Du point de vue de la dotation de la commune en poste et télécommunication, elle n'a pas de bureau de poste et est partiellement desservie par le téléphone mobile (TELECEL et ONAMOB). Malgré l'introduction du téléphone mobile sur le marché, toutes les zones de la commune ne sont pas encore totalement couvertes.

S'agissant des banques et institutions financières, la commune abrite une seule institution financière (COOPEC). Les conditions d'accès aux crédits et le taux d'intérêt pratiqué restent inaccessibles aux fonctionnaires de l'Etat et aux agri éleveurs.

En ce qui concerne le tourisme et l'hôtellerie, la commune ne dispose ni de site touristique, ni d'hôtel.

Concernant l'action sociale, la commune enregistre plusieurs catégories d'enfants en difficultés, d'orphelins et autres sinistrés. Il s'agit des sinistrés de guerre, des enfants de la rue, des enfants dans la rue, des orphelins de père et de mère, des enfants chefs de ménage, des enfants indigents, des enfants soldats, des victimes de violences, des mères célibataires, des personnes handicapées, des déplacés de guerre et des rapatriés. Les efforts consentis par l'Etat et les associations caritatives pour venir en aide à ces groupes vulnérables, restent encore loin de répondre à leurs besoins les plus élémentaires.

Eu égard à l'habitat, 2 types d'habitat (habitat groupé et l'habitat dispersé) sont rencontrés dans la province, avec des proportions d'environ 8% pour l'habitat groupé et de 92% l'habitat dispersé. Il est à signaler que ces taux sont estimatifs.

S'agissant du secteur santé, la commune dispose de 3 établissements sanitaires. Comme personnel soignant, il y a 1 infirmier pour 10709 habitants. Les pathologies les plus fréquentes sont le paludisme, les maladies diarrhéiques, les infections respiratoires aiguës, la dysenterie bacillaire et la malnutrition. A cela s'ajoute le VIH/SIDA. Les doses administrées sont le VAT, BCG, Antipolio, DTC, Antirougeole. Dans la commune, on enregistre 2 officines pharmaceutiques privées.

En ce qui concerne l'approvisionnement en eau, environ 30% des points d'eau sont défectueux ; d'où un mauvais fonctionnement des structures de gestion (RCE) des installations d'eau. La commune dispose d'un point d'eau potable fonctionnel pour 18 ménages et plus d'un point d'eau à 500m du domicile des usagers.

Concernant le secteur éducation, la commune compte deux niveaux d'enseignement :

- L'enseignement primaire : 22 écoles dont 17 à cycle complet. Ratio : 67élèves/salle et 39 élèves/enseignant. Taux de redoublement : 2,81% ; taux d'abandon : 3,34%.

Les filles représentent 48% des effectifs d'élèves du primaire.

- L'enseignement secondaire général: 4écoles dont 1 à cycle complet. Ratio : 48 élèves/salle et 31 élèves /enseignant. Taux de redoublement: 2,6%; taux d'abandon : 0,6%.

Les filles représentent 27,5% des effectifs d'élèves du secondaire général.

- L'enseignement secondaire technique : 2 écoles à cycle incomplet. Ratio : 28élèves/salle et 7 élèves/enseignant.

Les filles représentent 47% des effectifs d'élèves du secondaire technique.

Le personnel enseignant est de sexe féminin dans des proportions de 44% au primaire et de environ 10% au secondaire.

S'agissant du secteur jeunesse et sport, la commune dispose des associations de jeunes qui regroupent des filles et garçons. Elle compte également 5 terrains de football et 2 de basket ball.

Eu égard au secteur justice, la commune compte 1 Tribunal de Résidence.

Comme personnel judiciaire spécialisé, il y a 1 Juge Président du Tribunal de Résidence assistés de 5 Juges, 4 greffiers et 3 assesseurs. Tous les locaux utilisés sont empruntés.

Toutes les contraintes, les potentialités et les approches de solutions de chaque secteur d'activité sont consignées dans le chapitre des perspectives.

BIBLIOGRAPHIE

1. PNUD : La pauvreté au Burundi : le poids de la disparité 1998.
2. PAS : Cadre stratégique intérimaire de lutte contre la pauvreté au Burundi ; document synthèse sur le diagnostic des conditions de vie et de pauvreté 2001.
3. Ministère de l'action sociale et de la promotion de la femme : Politique sectorielle du ministère 2002-2004, 2002.
4. ISTEERBU : Information du système d'information statistique sur la population au Burundi.
5. PNUD/PRRSLP : Plan opérationnel intégré de réintégration/réhabilitation des sinistrés et de lutte contre la pauvreté 2006.
6. Ministère de l'intérieur et de la sécurité publique : Découpage administratif du Burundi 2005.
7. Banque Mondiale : Enquête participative sur la pauvreté au Burundi 1998.
8. Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage : Rapport de réflexion sur le crédit agricole au Burundi 1998.
9. Gouvernement de la République du Burundi : Programme d'urgence 2006.
10. PAS : Evaluation des initiatives à la base 2000.
11. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions du secteur de la santé et des services connexes.
12. MISP/Département de la population : Estimation de la population burundaise par sexe et par groupes d'âge quinquennaux selon les circonscriptions administratives (provinces et communes 2005).
13. ISTEERBU : Base de données pour les indicateurs du développement humain durable 1990-2000, mai 2002.
14. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Agriculture et Développement du monde rural 2000.
15. PAS : Evaluation des politiques et plans d'actions de réinsertion et de réinstallation des sinistrés 2000.
16. PAS : Evaluation et mise à jour des politiques et plans d'actions sectoriels de réduction de la pauvreté : Volet Education et services connexes 2000.
17. PNUD/UNOPS : Monographie de la province du Sud Kivu (RDC) 1998.
18. DPAE/Makamba : Rapport annuel 2005.
19. MISP/PDCLCP : Plan triennal de développement socio-économique de la province de Makamba (2001-2003) ; août 2000.

ANNEXE

ATELIER PROVINCIAL DE VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE LA PROVINCE MAKAMBA

Makamba, le 24 août 2006

PROCES VERBAL

L'an deux mille six, le jeudi, vingt quatrième jour du mois d'août, se sont réunis autour du Conseiller Principal du Gouverneur de la province Makamba, tous les responsables sectoriels provinciaux dont la liste est en annexe, tous les administrateurs communaux, l'antenne provinciale du Plan à Makamba et une équipe du Programme d'Appui à la Gouvernance, Sous Programme Planification Locale, pour procéder à la restitution et à la validation technique des projets de monographies communales et provinciale.

Cette validation est intervenue deux semaines après la remise des documents provisoires aux participants pour lecture et correction.

Une journée de travail regroupant chaque sectoriel provincial et ses agents communaux a précédé la présente session de validation officielle.

Après présentation des corrections, amendements aux textes initiaux et enrichissements apportés par les différents responsables sectoriels et administrateurs, les participants à l'atelier provincial de validation ont adopté le fond et la forme des documents présentés.

Les documents validés sont :

1. La monographie de la commune Kayogoro
2. La monographie de la commune Kibago
3. La monographie de la commune Mabanda
4. La monographie de la commune Makamba
5. La monographie de la commune Nyanza-Lac
6. La monographie de la commune Vugizo
7. La monographie de la province Makamba

Fait à Makamba, le 24 août 2006

L'Antenne provinciale du Plan

NYANDWI Bonaventure



L'Antenne du Plan de Rutana

NIBIKORA Félicien



Le Conseiller Principal du Gouverneur



**LISTE DES RESPONSABLES PROVINCIAUX ET COMMUNAUX AYANT PARTICIPE A
LA VALIDATION DES MONOGRAPHIES COMMUNALES ET PROVINCIALE DE
MAKAMBA**

N°	Nom et Prénoms	Fonction	Secteur analysé	Signature
1	NDIKURIYO Réverien	Gouverneur	Toutes les monographies	
2	BASHIRAHISHIZE Lin	Conseiller Socio-culturel du Gouverneur	Jeunesse, Sport et Culture	
3	NIYONZIMA Déo	Conseiller Principal du Gouverneur	Habitat	
4	CIZA Didace	Conseiller Economique du Gouverneur	Transport	
5	Dr RUHAGAZE Patrick	Médecin Provincial	Santé	
6	BIZUMUKAMA Mamert	Chef Antenne Urbanisme	Habitat	
7	NTIRAMPEBA Albert	Coordonnateur Provincial des Métiers	Industrie et Artisanat	
8	NTAHIRAJA Pétronie	Responsable CDF	Action Sociale	
9	HAYAYANDI Charles	Chef Service Prod. Végétale DPAE	Agriculture	
10	NZIBAVUGIA Joseph	Magistrat TGI	Justice	
11	Dr KARIBUHOZE Charles	Médecin provincial	Elevage	
12	BUTOYI Bernard	Coordonnateur Provincial RCE	Eau	
13	NIBAYUBAHE Onesphore	Responsable REGHDES0	Eau et Energie	
14	NDAYIZEYE Aloys	ABP	Communication	
15	NDAYIILANGAJE Fabien	Inspecteur des Finances Communales	Commerce et Services	
16	NDIKUMANA Charles	DPE	Education	
17	NYANDWI Onesime	Inspecteur Provincial des Forêts	Forêts	
18	NUIMBERE Georges	Responsable Provincial Pisciculture	Pêche et Pisciculture	
19	NIYONGABO François	Responsable de la PARESI	Réinsertion sociale	
20	NYANDWI Bonaventure	APP	Description Physique	
21	NIBIKORA Félicien	APP-Rutana	Superviseur	
22	BIZIMANA Isidore	Genie rural	Infrastructures	
23	NTUNGWANAYO Cyriaque	Administrateur Makamba	Monographie communale Makamba	
24	NDIKURIYO Michel	Administrateur Mabanda	Monographie communale Mabanda	
25	NTRAGIRA Pierre	Administrateur Kibago	Monographie communale Kibago	
26	BAFYINDA Epiméne	Administrateur Nyanza-Lac	Monographie communale Nyanza-Lac	
27	NTAKIRUTIMANA Nestor	Administrateur Kayogoro	Monographie communale Kayogoro	
28	NTEZUKOBAGIRA Justin	Administrateur Vugizo	Monographie communale Vugizo	
29	NTIMPIRAGEZA Athanase	Agronome communal Makamba	Agriculture	
30	MPAWENAYO Léonidas	Agronome communal Nyanza-Lac	Agriculture	
31	NDAYISENGA Philippe	Agronome communal Vugizo	Agriculture	

32	SAHINGUVU Salvalor	Agronome communal/Mabanda	Agriculture	
33	IRAKOZE Cartas	Agronome communal Kibago	Agriculture	
34	NIMUBONA Paul	Agronome communal Kayogoro	Agriculture	
35	KABURA Gilbert	Vétérinaire communal Kayogoro	Elevage	
36	BUMAKO Léonidas	Vétérinaire communal Kibago	Elevage	
37	NTAHONVUKIYE Gilbert	Vétérinaire communal Makamba	Elevage	
38	BAYUBAHE Etienne	Vétérinaire communal Mabanda	Elevage	
39	BIZIMANA Dismas	Vétérinaire communal Nyanza- Lac	Elevage	
40	MBUTUYE J.Bosco	Vétérinaire communal Vugizo	Elevage	
41	NISUBIRE André	Chargé de la carte scolaire Nyanza lac	Education	
42	MUHIDI Léopold	Chargé de la carte scolaire Kayogoro	Education	
43	NUJIMBERE Rémy	Chargé de la carte scolaire Mabanda	Education	
44	BINGINGO David	Chargé de la carte scolaire Vugizo	Education	
45	SINDAYIGAYA Oscar	Chargé de la carte scolaire Makamba	Education	
46	SABIYUNVA Athanase	Chargé de la carte scolaire Kibago	Education	
47	NTAHOMEREYE Cyprien	Comptable communal Vugizo	Commerce	
48	NIZIGAMACyprien	Comptable communal Nyanza -Lac	Commerce	
49	NKWIRIKIYE Erenest	Comptable communal Mabanda	Commerce	
50	NKURUNZIZA Pascal	Comptable communal Kibago	Commerce	
51	NDAYIZEYE Eduard	Comptable communal Makamba	Commerce	
52	NININAILAZWE Francois	Responsable d'EM Makamba	Industrie et artisanat	
53	NTIBANTUNGANYA Jbosco	Responsable d'EM Mabanda	Industrie et artisanat	
54	NDAYIZIGIYE Désiré	Responsable d'EM Vugizo	Industrie et artisanat	
55	MANIRAKIZA Sylvestre	Responsable des RC F. Kibago	Approvisionnement en eau	
56	NIZIGIYIMANA Anastasic	Responsable des RC F. Makamba	Approvisionnement en eau	
57	NDIKUMANA Francois	Responsable des RC F. Kayogoro	Approvisionnement en eau	
58	NYANDWI Acher	Responsable des RC F. Vugizo	Approvisionnement en eau	
59	NDITIJE Gilbert	Responsable des RC F. Mabanda	Approvisionnement en eau	

60	NKUNZIMANA Léonidas	Responsable des RC E Nyanza-Lac	Approvisionnement en eau	<i>[Signature]</i>
61	NIBIRANTIZA Daniel	TPS Makamba	Santé	<i>[Signature]</i>
62	NITEZUMUKAMA Déo	TPS Kayogoro	Santé	<i>[Signature]</i>
63	NYANDWI Pascal	TPS Nyanza -Lac	Santé	<i>[Signature]</i>
64	SINDAYIHEBURA Lambert	TPS Mabanda	Santé	<i>[Signature]</i>
65	NDAYAMBAJE Philémos	TPS Kibago	Santé	<i>[Signature]</i>
66	NDAKURIYO Florent	TPS Vugizo	Santé	<i>[Signature]</i>
67	NAHIMANA Déo	Forestier communal Mabanda	Forêt	<i>[Signature]</i>
68	SINDAYIGAYA Bénéot	Forestier communal Makamba	Forêt	<i>[Signature]</i>
69	NDAYIZEYE Elie	Forestier communal Nyanza -Lac	Fôret	<i>[Signature]</i>
70	Bucumi cassien	Forestier communal Kayogoro	Fôret	<i>[Signature]</i>
71	KWIZERA Fredy	Technicien Génie rural kayogoro	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
72	NIYONKURU Athanse	Technicien Génie rural Vugizo	Transport et communication	<i>[Signature]</i>
73	NDAGIJIMANA J Claude	Technicien Génie rural Mabanda	Transport et communication	<i>[Signature]</i>